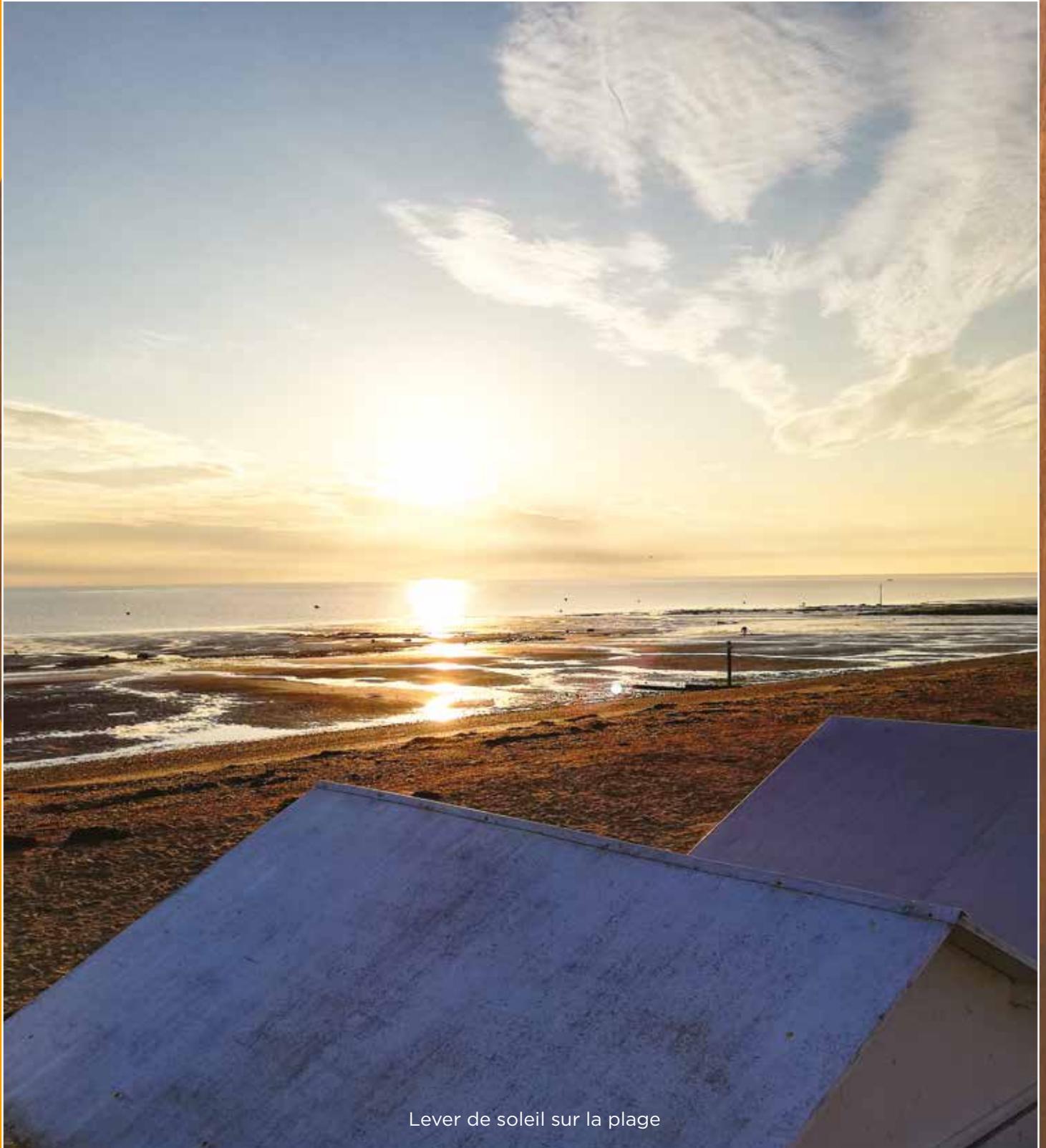


# Langrune sur mer

Informations municipales → Bulletin n°60.12



Lever de soleil sur la plage



→ Janvier 2020



## ETAT CIVIL

Arrêté au 9/12/2019

### Naissances

CINGAL Pierre, 28 février 2019  
 CINGAL Victor, 28 février 2019  
 COLLE Thobias, 4 mai 2019  
 DRIGNON Ayden, 8 septembre 2019  
 DRILLET Ninon, 12 septembre 2019  
 FRÉMONT Lucie, 31 janvier 2019  
 LELANDAIS Florian, 5 janvier 2019  
 LEROY Garance, 13 mai 2019  
 LEROY Malone, 4 mai 2019  
 PICHARD Alice, 10 octobre 2019  
 PICHARD Axelle Sidonie, 10 octobre 2019  
 THOMINES Axel, 17 avril 2019  
 TOURON DUFOUR Eden, né le 29 novembre 2019  
 TURPIN Milan, 29 mai 2019  
 VEILLET RENIER Élie, 13 juillet 2019

### Mariages

CAGLIERO Stéphane, DULOU Nathalie - 20 avril 2019  
 DELBASSÉ Maxime, PIGEON Séverine - 7 septembre 2019  
 MOIGNE Victor, GUINGOUAIN Camille - 3 juillet 2019  
 RENAUD Sébastien, PINTON Vanessa - 26 octobre 2019

### Décès

BLONDEL Florent - 15/09/2019 - Langrune-sur-Mer  
 BRUNETEAU Alain - 25/03/2019 - Caen  
 CORNEVIN-HAYTON Jean - 09/02/2019 - Caen  
 HUE Eric - 15/03/2019 - Langrune-sur-Mer  
 LE BOURLEGAT Denise née LE RUYET  
 17/03/2019 - Hérouville Saint Clair  
 LE CORNEC Sylvie divorcée SURBLED  
 31/10/2019 - Langrune-sur-Mer  
 LE RUYET Denise veuve LE BOURLEGAT  
 17/03/2019 - Hérouville Saint Clair  
 LÉGER Pierre - 21/08/2019 - Caen  
 MEULEMAN Robert - 08/03/2019 - Caen  
 NAVARRO Antonio - 27/07/2019 - Caen  
 SIEGFRIED Ginette, Née CATELAIN  
 15/11/2019 - Ouistreham

## SOMMAIRE

### VIE MUNICIPALE

|  |       |
|--|-------|
| Edito du maire.....                              | 1     |
| Retrospective 2019.....                          | 2     |
| Collecte des déchets : TEOM incitative.....      | 3     |
| Travaux - Cadre de vie.....                      | 4-5   |
| Plage sans déchets plastiques.....               | 6     |
| Accès à l'énergie solaire : Soleil 14.....       | 6     |
| Halte aux incivilités.....                       | 7     |
| Quelques rappels de vie communautaire.....       | 7     |
| Conseil municipal des jeunes.....                | 8     |
| La Crèche de l'Eglise.....                       | 8     |
| Le Téléthon.....                                 | 8     |
| Groupe Scolaire.....                             | 9     |
| Comité des fêtes.....                            | 10-11 |
| Une peu d'histoire : le chateau de Tournebu..... | 12    |
| Fred Wyatt.....                                  | 13    |
| Histoire et mémoire : Marcel et Irène Raoul..... | 13    |
| Cérémonie du 6 juin.....                         | 14-15 |
| Bibliothèque municipale.....                     | 16-17 |
| Anciens Combattants.....                         | 18-19 |
| Visites guidées.....                             | 19    |

### VIE SPORTIVE

|   |    |
|---|----|
| Texas Dance / Football Club.....          | 20 |
| Tennis Club / Tennis de table.....        | 21 |
| Gym volontaire / Le Club de Voile.....    | 22 |
| Les foulées gourmandes / Yaka danser..... | 23 |
| Académie d'escrime.....                   | 24 |

### VIE ASSOCIATIVE

|   |       |
|---|-------|
| APE / Comité de jumelage.....                   | 25    |
| L'AOC.....                                      | 26-27 |
| Alpac Arc en ciel / Yoga Club.....              | 27    |
| Les Fous de Bassan / Les Amis de Linglonia..... | 28    |

### VIE PRATIQUE

|  |       |
|--|-------|
| Infos pratiques - Tarifs 2020.....                   | 29    |
| Nos partenaires.....                                 | 30-31 |
| Liste des Associations.....                          | 32    |
| Plan de Langrune sur mer.....                        | 33    |
| Académie d'escrime de Langrune : Florence Pagny..... | 34    |

## HORAIRES DE DÉCHÈTERIES

Désormais, toutes les communes de Cœur de Nacre auront accès indifféremment aux 3 déchèteries : Saint-Aubin-sur-Mer, Luc-sur-Mer et Courseulles-sur-Mer.

**Accès :** gratuit pour les particuliers sur présentation de la carte de déchèterie. En cas de perte ou de vol, une nouvelle carte vous sera attribuée par la Communauté de communes contre la somme de 3 euros. Vous avez accès aux trois déchèteries avec la même carte.

**Localisation :** à Luc-sur-mer : rue Abel Lemarchand, à Saint-Aubin-sur-mer : route de Tailleville et à Courseulles : route de Reviers

**Attention :** Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

**Ce que l'on peut y déposer :** dans la limite de 2m<sup>3</sup> par jour : Ferraille, branchages, gravats, huiles de vidange, amiante (uniquement à Luc), encombrants, bois (pas de souches), piles, huiles de friture, déchets dangereux ménagers, déchets verts, carton, batteries usagées, verre\*, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

\* des colonnes à verres sont également installées dans votre commune.

### Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

|                 | Luc-sur-Mer                 | Saint-Aubin-sur-Mer         | Courseulles-sur-Mer         |
|-----------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>Lundi</b>    | de 9h à 12h et de 13h à 17h | fermé                       | de 9h à 12h et de 14h à 17h |
| <b>Mardi</b>    | fermé                       | de 9h à 12h et de 13h à 17h | de 14h à 17h                |
| <b>Mercredi</b> | de 9h à 12h et de 13h à 17h | fermé                       | de 9h à 12h et de 14h à 17h |
| <b>Jeudi</b>    | fermé                       | de 9h à 12h et de 13h à 17h | de 14h à 17h                |
| <b>Vendredi</b> | de 9h à 12h et de 13h à 17h | de 9h à 12h et de 13h à 17h | de 14h à 17h                |
| <b>Samedi</b>   | de 9h à 18h                 | de 9h à 18h                 | de 9h à 12h et de 14h à 17h |

### Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

|                 | Luc-sur-Mer                 | Saint-Aubin-sur-Mer         | Courseulles-sur-Mer         |
|-----------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>Lundi</b>    | de 9h à 12h et de 14h à 18h | fermé                       | de 9h à 12h et de 14h à 18h |
| <b>Mardi</b>    | fermé                       | de 9h à 13h et de 14h à 18h | de 14h à 18h                |
| <b>Mercredi</b> | de 9h à 12h et de 14h à 18h | fermé                       | de 9h à 12h et de 14h à 18h |
| <b>Jeudi</b>    | fermé                       | de 9h à 13h et de 14h à 18h | de 14h à 18h                |
| <b>Vendredi</b> | de 9h à 12h et de 14h à 18h | de 9h à 13h et de 14h à 18h | de 14h à 18h                |
| <b>Samedi</b>   | de 9h à 18h                 | de 9h à 18h                 | de 9h à 12h et de 14h à 18h |

# EDITO



L'année 2019 a été marquée par la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement et de la bataille de Normandie.

Les Normands ont pu vivre et exprimer toute leur gratitude et sympathie à tous les vétérans présents sur les terres normandes à l'occasion des commémorations organisées en leur honneur.

Dennis Donovan, vétéran du 48<sup>ème</sup> Royal Marine Commando nous a fait le privilège d'assister à nouveau cette année à notre cérémonie le 6 juin entouré des Langrunais, amis, élus et membres de l'association du 48<sup>e</sup>.

Nous pensons aux nombreux vétérans qui ont défilé dans les rues de Langrune et plus particulièrement à Fred Wyatt qui nous a quitté cette année.

**Les prochaines élections se dérouleront en mars prochain. Nous pouvons dès à présent dire que l'équipe municipale a réalisé de nombreux projets sur :**

- L'effacement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public
- Les réfections des voiries
- La création de parking
- L'embellissement des espaces verts
- La valorisation des espaces publics

- L'entretien des bâtiments communaux
- L'amélioration de la sécurité routière avec l'implantation de giratoires

Et enfin

- L'amélioration de l'offre immobilière

En effet le recensement du début d'année laisse entrevoir une croissance démographique de la commune.

Ces résultats sont dus à la création des lotissements « *Le Jardin des Dunes* » et « *Le Clos des Sages* » composé de parcelles avec des offres locatives sociales sur notre territoire.

Ces nouvelles habitations participent au dynamisme de la commune, favorisent l'économie locale, intercommunale et garantissent la hausse de l'effectif scolaire.

## **BILAN DES OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION SUR LA COMMUNE :**

### **Lotissement « Le Jardin des Dunes »**

24 Parcelles en lots libres  
15 logements locatifs - bailleur social  
32 logements intermédiaires  
12 parcelles en lots libres - 2020

### **Terrain - rue du Hameau de la mer**

18 logements intermédiaires - 2020-2021

### **Lotissement « Le Clos des Sages »**

36 parcelles en lots libres  
27 logements locatifs - bailleur social  
12 logements locatifs - bailleur social - 2020-2021

### **Immeuble ancien bâtiment Nestlé**

28 logements locatifs - bailleur privé  
2020-2021

Les politiques actuelles de renouvellement urbain nous conduisent à la densification des zones urbaines pour ne pas consommer des espaces agricoles et naturels.

Je profite également de cet édito pour adresser mes remerciements aux élus, aux agents communaux, aux associations, aux artisans et commerçants et à tous les bénévoles qui œuvrent pour la vie de la commune.

***Je vous souhaite à tous un joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.***

***Le Maire  
Jean-Luc GUINGOUAIN***

## Rétrospective 2019



9 janvier : cérémonie des vœux



7 février : arrivée de Pascal Freret - responsable technique



1<sup>er</sup> mars : visite de la Secrétaire d'État aux Armées à Courseulles



30 mars : pot des nouveaux arrivants



12 avril : Noces d'Or de Jean-Charles et Mireille Noury



27 avril : Nettoyage de la plage avec le conseil municipal des jeunes



8 mai : remise de médaille à M. Bazin



8 mai : cérémonie



6 juin : dépôt de gerbe



6 juin : dévoilement de la plaque Marie-Jo Houel



6 juin : dévoilement de la plaque Pierre Harivel



7 juin : accueil de Mme Stiskin au Bois Joli



9 juin : inauguration au monument polonais à Plumetot



16 juillet : conseil municipal



Juillet : pot de début de saison



Juillet : remise coupe au tournoi féminin



Juillet : renfort policier estival



11 septembre : inauguration de 27 logements locatifs-Inolya



Les Foulées Gourmandes



8 novembre : rencontre avec Daniel Mangeas - La voix du Tour



11 novembre : remise de médaille à M. Sangalli et M. Christin

# Collecte des déchets : TEOM incitative

à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020



**Depuis 2016, Cœur de Nacre a engagé la mise en œuvre d'une tarification incitative: l'objectif principal est l'amélioration du tri et la réduction des déchets.**

Cette démarche permet également de responsabiliser les usagers sur le financement du service. Chaque foyer s'est vu remettre un bac pucé ou un badge pour la collecte des ordures ménagères. Lorsque le bac est collecté par le camion benne, cela correspond à une levée. Le principe est identique pour le dépôt en point d'apport volontaire avec un badge.

**FINANCEMENT DU SERVICE :  
LA TAXE D'ENLEVEMENT  
DES ORDURES MENAGERES**

Jusqu'à présent, le service de collecte et de traitement des déchets est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui figure sur l'avis d'impôt des taxes foncières.

**MODE DE CALCUL:**

La TEOM est calculée sur la base locative de votre logement fixée par l'Etat, auquel s'applique un taux voté chaque année par Cœur de Nacre.

**A SAVOIR**

Ce sont les propriétaires qui payent la TEOM au Trésor Public inscrite sur l'avis foncier du logement. Elle est la plupart du temps répercutée aux locataires dans les charges ou payable sur justificatif de l'avis d'impôt foncier.

**FINANCEMENT À PARTIR DE 2020 :  
LA TEOM INCITATIVE**

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi), c'est une part fixe liée à la valeur locative du logement et une part variable liée au service utilisé.

**TEOMI : PART FIXE + PART VARIABLE**  
(Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)

| Département : 14 CALVADOS |         |                      |                   | Commune :   |                 |                        |               |                       |
|---------------------------|---------|----------------------|-------------------|-------------|-----------------|------------------------|---------------|-----------------------|
| TF 2018                   | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Département | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères | Taxe lytre/pt | Total des cotisations |
| Taxe 2017                 | 59,21 % | %                    | 1,10 %            | 22,10 %     | 0,126 %         | 11,47 %                | 0,233 %       |                       |
| Taxe 2018                 | 19,21 % | %                    | 1,10 %            | 22,10 %     | 0,126 %         | 10,09 %                | 0,195 %       |                       |
| Adresse                   |         |                      |                   |             |                 | X                      |               |                       |
| Base I :                  | 3184    |                      | 3184              | 3184        | 3184            | 3184                   | 3184          |                       |
| Cotisation                | 612     |                      | 35                | 704         | 4               | 321                    | 6             | 1682                  |
| Cotisation livrée I :     |         |                      |                   |             |                 |                        |               |                       |
| Adresse                   |         |                      |                   |             |                 |                        |               |                       |
| Base I :                  |         |                      |                   |             |                 |                        |               |                       |
| Cotisation                |         |                      |                   |             |                 |                        |               |                       |
| Cotisation livrée I :     |         |                      |                   |             |                 |                        |               |                       |

**321 € correspond à la TEOM de ce logement**

Extrait d'un avis d'impôt des taxes foncières

**MODE DE CALCUL DE LA TEOMI**

**GRILLE TARIFAIRE**

**PART VARIABLE TEOMI :**

- Dépôt en PAV (badge) 50L ..... **0.88€**
- Bac 120 L (1-2 pers):..... **2.10€**
- Bac 240 L (3 pers et +)..... **4.20€**
- Bac 360 L (Pro et collectif) ..... **6.30€**
- Bac 660 L (Pro et collectif) ..... **11.55€**
- 0.0175€/Litre.



Cette nouvelle tarification s'appliquera sur votre feuille d'imposition foncier 2020, que vous recevrez **en fin d'année 2021**. Elle se calculera à partir des données de 2020. **Ce sont donc vos levées de bacs et ou dépôts en PAV de 2020 qui serviront à calculer la part incitative (part variable) de votre TEOMI 2020.** La part fixe de la TEOMI 2020 restera celle liée à la valeur de votre logement auquel s'appliquera un taux de TEOM voté en 2020 par Cœur de Nacre. L'idée est donc de sortir son bac dans la mesure du possible quand il est plein ! Et en cas de besoin ponctuel, vous pouvez demander un badge permettant l'accès aux points d'apport volontaires en plus de votre bac !

**CONTACTS :**

**environnement@coeurdenacre.fr**  
**ou le numéro vert : 0800 100 461**

## Travaux - Cadre de vie

Hervé Gicquel, Adjoint Travaux Voirie Urbanisme

### Travaux récents ou en cours

(à la date de parution du bulletin)

**Impasse des Monts** : réfection partielle de la voirie



**Rue du 48<sup>e</sup> Commando** : toilettes publiques (PMR)



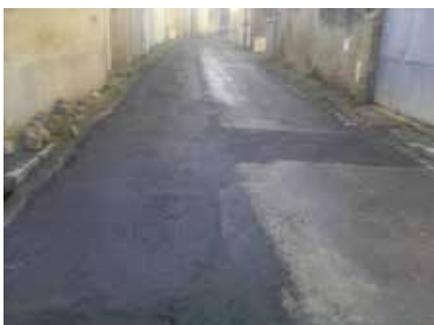
**Bois-Joli** : renouvellement des plantations et créations d'allées supplémentaires

**Carrefour route de Courseulles/rue des Chasses** : création d'un bassin de rétention des eaux pluviales

**Rue Abbé Rolland** : aménagement voirie (trottoirs, stationnement, chicane de ralentissement).



**Route de Tailleville** : rénovation du réseau de distribution d'eau potable (par Syndicat d'Eau Potable).



Puisard pour rue Abbé Rolland et rue des Chasses

**Stade municipal** : remplacement de la clôture côté rue Montgomery.

**Services techniques** : remplacement du portail par système sécurisé.

**Rue des Tilleuls** : réfection de la sente piétonne (liaison avec route de Courseulles).

**Poste de Secours plage** : remplacement des gardes-corps.

**Place du 6 juin** : rénovation de l'ancien Office de Tourisme pour création d'un commerce.

**Rond Point RD7/voie des Alliés (Hyper U)** : début des travaux d'aménagement travaux réalisés en liaison avec l'Agence Routière Départementale.

### Travaux à réaliser d'ici la fin de la mandature (1<sup>er</sup> trimestre 2020)

**Entrée de bourg (avenue de la Libération et rue de St Aubin)** : travaux d'aménagement pour réduction de la vitesse de circulation, sécurisation des piétons et amélioration du stationnement.

**Rue des Glaïeuls, rue des Tulipes, rue des Roses** : rénovation du réseau d'assainissement de l'ensemble de ce lotissement, suite à diagnostic du Syndicat d'Assainissement (fissures, fuites...)

**Avenue de la Libération, rue du Petit Clos** : effacement des réseaux (électricité, télécoms...) et rénovation de l'éclairage public (leds) ; réalisation SDEC.

**Rue Montgomery** : rénovation et augmentation de la capacité du Poste de refoulement du Goulet (travaux réalisés par le Syndicat d'Assainissement).

**Route de Tailleville** : travaux d'aménagement (trottoirs, revêtement voirie, pluvial).

### Projets actuellement étudiés :

**Un nouveau parking avenue de la Libération** : (16 places), face au parking actuel (boulogerie-primeurs), entre la rue de la mer et la pharmacie.

**Place du 6 juin/Bord de mer** : inscrit au programme de l'équipe municipale, cet aménagement est à l'étude, avec la collaboration du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement). L'appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) permettra de définir le programme d'aménagement de cet espace qui donnera lieu à un concours pour sélectionner un projet.

**Bâtiment de la poste** : propriété de la commune, le bâtiment de la poste fait l'objet d'une étude visant à optimiser les espaces actuellement dévolus à l'épicerie et à la poste. Cette étude est menée de concert avec les responsables départementaux de la Poste, dont les activités nécessitent un espace plus restreint, alors que le commerce voisin ne dispose plus d'un espace suffisant pour un fonctionnement normal de son activité.

## Les services techniques embellissent notre ville.



Escalier basse digue



### À SAVOIR

#### Règlement de voiries

Le lecture de ce document consultable en mairie et sur le site peut contribuer à vous éviter litiges et rappel à l'ordre. Ce règlement précise les règles à suivre en matière d'occupation de l'espace public, de gestion des eaux pluviales...

#### Eclairage public

497 luminaires assurent l'éclairage public de la commune dont 17% de leds. La moyenne d'âge de ces foyers est de 15 ans et seuls 5% des luminaires (23) ont plus de 30 ans. Cette configuration, toujours à améliorer, classe la commune au dessus de la moyenne des communes de même catégorie pour l'actualisation de son éclairage urbain.

#### Voirie

La commune compte 17 kilomètres de voirie, ce qui signifie à peu près 34 kilomètres de trottoirs et de fils d'eau à entretenir pour la petite équipe d'agents des Services techniques chargés du nettoyage. Une "mauvaise" herbe ou une déjection de chien oubliée ne devraient pas déboucher trop vite sur des plaintes en mairie : chacun peut aussi contribuer occasionnellement, à son échelle, à la propreté de son propre trottoir.



## Plage sans déchet plastique

15 engagements pour



### Une plage sans déchet plastique



#### SENSIBILISATION

- ❑ 1/ Mettre en place une information tout public sur les principaux déchets retrouvés sur les plages (mégots, emballage, bâtonnets, etc) et leur impact sur le milieu marin, visible aux entrées des plages, des ports de plaisance et dans les centres-villes.
- ❑ 2/ Informer les usagers sur les lieux où les déchets doivent être triés et jetés (affichage, panneaux, presse locale).
- ❑ 3/ Sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques dans les écoles, les centres de loisirs, de vacances et les clubs de plage et de voile.

- ❑ 4/ Accompagner les acteurs de l'hébergement touristique et des loisirs nautiques aux bonnes pratiques (hôtels, campings, clubs, plaisance, capitainerie, etc.).
- ❑ 5/ Mobiliser les commerçants pour les encourager à ne plus distribuer des objets en plastique à usage unique (sacs, pailles, gobelets, couverts, ballons et jouets volants...).



#### RAMASSAGE, NETTOYAGE, COLLECTE ET TRI

- ❑ 11/ Promouvoir ou organiser des événements citoyens pour nettoyer une plage (1 personne ramasse un déchet).
- ❑ 12/ Équiper l'entrée ou la sortie des plages avec des conteneurs de tri et des poubelles avec couvercles afin d'éviter la dispersion des déchets.
- ❑ 13/ Adapter la fréquence de ramassage à la vitesse de remplissage des poubelles.
- ❑ 14/ Pratiquer un nettoyage raisonné (nettoyage manuel sur les plages naturelles, nettoyage mécanique limité aux plages urbaines).
- ❑ 15/ Former 30 % du personnel chargé de l'entretien des plages au nettoyage manuel ou raisonné des plages.



#### PRÉVENTION

- ❑ 6/ Intégrer l'obligation zéro plastique dans les cahiers des charges des événements ou démarches promotionnelles organisés sur les plages (gobelets et vaisselles réutilisables, cendriers de poche, interdire les objets publicitaires à usage unique, etc.). Le zéro plastique est une condition d'acceptation des dossiers de demande d'autorisation.
- ❑ 7/ Expérimenter la consigne sur les contenants alimentaires avec des restaurateurs volontaires (gobelets, éco-cup, boîtes à sandwich, etc.).
- ❑ 8/ Proposer des animations de type bar à eau ou installer des fontaines d'eau potable aux abords des plages.

- ❑ 9/ Valoriser les restaurateurs et les hôteliers qui proposent des alternatives aux pailles et aux couverts en plastique jetables et qui développent le réemploi des emballages boissons et des contenants (restauration à emporter).
- ❑ 10/ Promouvoir l'utilisation de matériaux durables (bois, paille, osier, rotin, toile, etc.) dans les installations présentes sur les plages comme les restaurants, les mobiliers de plage, les clubs enfants ou sportifs, etc.

Sacs à usage unique, emballages, mégots... les déchets de plastique sont les plus répandus dans nos océans. Pour en finir avec cette pollution, il est essentiel de protéger nos littoraux et notamment les plages, ces lieux de vie accessibles à tous et abritant une biodiversité riche et précieuse.

Notre ville a signé cette charte au mois d'octobre 2019.



## Accès à l'énergie solaire : Soleil14

Le SDEC ENERGIE et les intercommunalités du Calvados lance un nouveau service public gratuit pour simplifier l'accès à l'énergie solaire : SOLEIL14

« Ça coûte cher », « C'est compliqué », « c'est toujours de l'arnaque » ... Les idées reçues ne manquent pas lorsqu'on aborde le sujet des panneaux solaires.

Pour combattre ces préjugés et accélérer la transition énergétique, un nouveau service public gratuit accessible aux habitants, aux entreprises, aux agriculteurs, aux collectivités qui seraient intéressés par l'installation de panneaux solaires sur leur toiture est mis en place : SOLEIL14.

### Augmenter la part de l'énergie solaire dans les consommations locales

Concrètement, SOLEIL14 est une plateforme web proposée par le SDEC ENERGIE et les 16 intercommunalités du Calvados dans le cadre de la Commission Consultative pour la Transition Énergétique 1 et développée par In Sun We Trust.

PRODUISEZ VOTRE ÉNERGIE SOLAIRE AVEC

# soleil14

SERVICE PUBLIC SOLAIRE

- MESUREZ LE POTENTIEL DE VOTRE TOITURE
- CONSTRUISEZ VOTRE PROJET
- RENCONTREZ UN INSTALLATEUR CERTIFIÉ

soleil14.fr

09 87 67 23 84



UN SERVICE PUBLIC GRATUIT proposé par les intercommunalités du Calvados et le SDEC ENERGIE

SOLEIL14 permet aux utilisateurs :

- 1) De tester le potentiel solaire de leur bâtiment grâce à une technologie de pointe 100% française basée sur des données de Météo France, de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), des algorithmes des Mines ParisTech et de la NASA;
- 2) De bénéficier gratuitement d'un accompagnement par des experts en énergie solaire de la première estimation jusqu'à 1 an après l'installation.

- 3) D'être mis en relation avec des installateurs de la région, labellisés « RGE » et retenus pour la qualité de leur expérience ainsi que leurs prix compétitifs.

L'objectif est simple : permettre aux habitants du territoire de réfléchir à un projet solaire en ayant tous les éléments en main grâce à une information claire et un accompagnement objectif. Depuis le 1er novembre, ce cadastre solaire est disponible gratuitement en ligne à l'adresse suivante : [www.soleil14.fr](http://www.soleil14.fr).

**SDEC ENERGIE - Guénaëlle CARLIER**  
 Département Transition Énergétique  
 02 31 06 23 90 - [gcarlier@sdec-energie.fr](mailto:gcarlier@sdec-energie.fr)

# Halte aux incivilités !

*Les incivilités ? Ce sont ces gestes du quotidien qui détériorent la qualité de vie dans notre commune et dégradent la voirie, le bord de mer et les espaces verts.*

Déjections canines, poubelles sur le trottoir, sacs poubelles déposés n'importe quand, non conformes, éventrés, chewing-gums, canettes et mégots jetés par terre, nuisances sonores, stationnement gênant...

De telles incivilités dégradent l'environnement, entachent l'image de la commune et demandent de la part des services municipaux des moyens humains et matériels toujours croissants pour ce nettoyage au quotidien.

## AVEZ LES BONS RÉFLEXES POUR UNE VILLE PLUS PROPRE !

*Vous êtes propriétaire d'un chien : ramassez-vous ses déjections ? Ce n'est pas aux employés municipaux de s'en charger ! Accepteriez-vous qu'il crotte sur votre terrasse ou mieux dans votre salon ?*

Tenez-vous toujours votre chien en laisse et surveillez-vous ses « posés » ou marchez-vous devant lui les mains dans les poches ou les yeux perdus dans la voûte céleste ?

La commune met à votre disposition des récupérateurs de crottes équipés d'un distributeur de sacs plastiques - ce n'est pas un droit mais un service qui vous est offert : veuillez au moins le respecter en déposant lesdits sacs dans les poubelles !



Vous pouvez d'ailleurs vous munir de serviettes en papier, de sachets ou d'enveloppes cellophane de magazines : ce sera autant d'économisé sur le budget municipal !

Vous êtes propriétaire d'un chat : le laissez-vous divaguer, faire ses besoins où bon lui semble, dévaster les jardins des voisins et croquer les oiseaux ?

## ORDURES MÉNAGÈRES

Régulièrement, les services municipaux constatent des dépôts sauvages d'ordures ménagères, soit dans des endroits à l'abri des regards (espaces verts, chemins...), soit au pied des collecteurs eux-mêmes, soit sur la voie publique : ce type d'agissement est intolérable, illégal, et passible de contraventions.

*Sortez-vous votre « sac jaune » et votre bac-poubelle la veille au soir du passage des collectes et non quelques jours trop tôt ?*

*N'accaparez-vous pas l'emplacement réservé au dépôt-minute des ordures pour aller faire quelques courses au détriment de ceux qui en auraient eu besoin ?*

*Rangez-vous rapidement votre bac une fois qu'il a été vidé au lieu de le laisser traîner au milieu du trottoir ?*

*La propreté de la commune est l'affaire de chacun et nous devons tous être acteur au quotidien !*



## RAPPEL

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Lorsque vous partez en vacances, il vous est possible d'effectuer une demande d'opération tranquillité vacances auprès de la police municipale de Langrune-sur-mer. Celle-ci assure la surveillance des maisons ou appartements, sur simple demande auprès de nos services. Il vous suffit de signaler vos dates de vacances et de remplir une fiche de renseignements à la Police Municipale. Il est également possible d'envoyer tous ces renseignements par mail : [policemunicipale@maire-langrune.fr](mailto:policemunicipale@maire-langrune.fr)

Un formulaire est accessible en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>. Il est à remplir et à imprimer avant de vous rendre sur place à la police municipale de votre lieu de résidence. Les informations seront transmises à la gendarmerie afin de mutualiser les moyens de surveillance de la résidence.



### LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES SUR UN VÉLO

Pour circuler à vélo, de jour comme de nuit, plusieurs équipements sont obligatoires :

- Pour les moins de 12 ans, le port du casque est obligatoire. Après cet âge il est fortement conseillé. **AMENDE : 135 €**
- Tout vélo doit être équipé d'une sonnette. **AMENDE : 11 €**
- Phare blanc à l'avant et phare rouge à l'arrière ainsi que des réflecteurs sur le vélo. **AMENDE : 11 €**
- Jour et nuit, hors agglomération : Gilet haute visibilité obligatoire. **AMENDE : 11 €**

### NE PAS ROULER SUR LE TROTTOIR À VÉLO

Sauf lorsqu'une piste cyclable est prévue, un vélo doit rouler sur la route.

**AMENDE : 135 €**

90 euros si paiement dans les 15 jours, mais cela peut atteindre 375 euros en cas de paiement au delà de 45 jours. Cette sanction ne s'applique pas si le cycliste marche en tenant son vélo à la main et au enfant de moins de 8 ans.

### Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.



Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture. Il est conseillé de ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...



Les policiers et les gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



Une urgence, composez le 17 ou le 112.

Retrouvez plus d'informations sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## Conseil municipal des Jeunes



### Nettoyage de la plage le 27 avril 2019

Comme il en a pris l'habitude chaque année, le conseil municipal des jeunes s'affaire au nettoyage de la plage aidé par quelques adultes, qu'ils en soit remerciés car notre plage a besoin que l'on s'en préoccupe.

## Crèche de l'église

Comme à son habitude et toujours en mémoire de son frère, Guy GUERIN installe avec ses amis, la crèche de l'église. C'est toujours un ravissement à regarder. Les années passent et elle devient incontournable, pour la joie des enfants et des plus grands.



## Le Téléthon



# 1 452 €

Nous avons comme objectif d'atteindre le montant record de l'année dernière, et bien c'est fait ! En effet avec de nouvelles animations, nous avons récolté la somme pour le téléthon 2019 de 1452€. Nous sommes content et fier d'apporter notre petite contribution. Un grand merci aux commerçants, bénévoles, associations pour leur générosité et leur implication pour cette manifestation (comité des fêtes de Langrune, ALPAC, la bibliothèque, l'association des parents d'élèves, le tennis club, la gym, l'académie d'escrime, les foulées gourmandes, les classes élémentaires du groupe Silas, Texas Dance, et le chanteur Michel Z. Encore un grand merci à tous.

# Groupe scolaire



Cette année en septembre nous avons fait la rentrée avec un total de 110 élèves, répartis en 5 classes de la maternelle au primaire.

- Petite et moyenne section : 23 élèves  
*Mme Kalbuch, directrice*
- Grande section et cours préparatoire :  
20 élèves - *Mme Hue*
- Cours préparatoire et cours élémentaire :  
22 élèves - *Mme Luquet*
- Cours élémentaire 2 : 20 élèves  
*M. Lemiegre*
- Cours moyen 1 & 2 : 25 élèves  
*Mme Blanchard*

*Corinne Lebas qui assure la décharge de direction.*

Pour l'année 2018/2019, le cirque s'est installé dans le parc de la mairie. Magnifique réussite, à laquelle tous les élèves ont participé avec brio. L'école a aussi participé au défilé du 6 juin avec les vétérans anglais du 48<sup>e</sup> Royal Commando et les élèves ont chanté avec ferveur les hymnes nationaux.

## LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2019/2020

- Ecriture et tournage d'un film dans le parc de la mairie avec tous les élèves.
  - Piscine au centre aquatique du CP au CM2.
  - Voile pour les CM1 & 2.
  - Chorales maternelles et élémentaires
- Le groupe scolaire SILAS vous souhaite une bonne année 2020.



## Comité des Fêtes

Saison 2019

Comme d'habitude le comité des fêtes de Langrune a encore mis les petits plats dans les grands pour animer la commune toute l'année. Cela commence par la distribution de vin et chocolat chaud lors du feu d'artifice de début d'année.

L'incontournable chasse aux œufs dans le parc des chasses à Pâques attire un nombre d'enfants de plus en plus nombreux, distribution de chocolats aux participants.

Pendant toute l'année sont organisés des repas dansants, des lotos, des brocantes et pendant la saison, des concerts tous les vendredis soir, des jeux de plage, des constructions de sable, le pot des estivants au parc du Bois Joli avec musiciens, et comme point culminant de la saison le 15 août. Cette année "Fantasia et les animaux fantastiques" ont défilés dans les rues de Langrune pour la joie des participants et spectateurs. Encore un énorme travail de fabrication des chars par les bénévoles hommes et femme. Qu'ils en soit vivement remerciés.

Vous aimez une ambiance chaleureuse et bon enfant rejoignez nous en prenant

CONTACT AVEC LA PRÉSIDENTE

Madame Sylviane SIEGFRIED au 07 89 08 77 44.

TOUTE L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DU CDFL VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNÉE 2020.





# Un peu d'histoire : La mairie de Langrune sur mer Le Château de Tournebu



Le bâtiment en pierre de taille, rue Abbé Rolland dans le prolongement de la rue de l'ancienne mairie, était (sa destination est sculptée dans la pierre) la mairie de Langrune. L'actuelle mairie était le château de Tournebu, propriété

de Monsieur Jules de Tournebu qui, dans les années 1940, était l'adjoint au maire de Langrune sur Mer, Monsieur Jean Hardel.

Le 26 août 1946, Jules de Tournebu avait organisé dans sa propriété, un repas pour fêter le retour des langruneais prisonniers de guerre ou réquisitionnés pour le STO (service de travail obligatoire). En milieu de repas vers 14 heures, il prononça un bref discours et suivant la tradition du trou normand invita les convives à faire «cul sec». Il joignit le geste à la parole mais s'écroula sur sa chaise et mourut subitement. Pour respecter sa volonté dans l'organisation de cette cérémonie, le repas se poursuivit, bien tristement.

Les héritiers, ses enfants, Jean, Joseph et Madeleine ne souhaitant pas conserver cette propriété, la municipalité se porta acquéreur, la vente fut signée le 18 décembre 1946 et c'est ainsi que le château de Tournebu devint mairie de Langrune sur Mer et l'ancienne mairie reconvertie en école de garçons.

## Mais qui étaient les de Tournebu ?

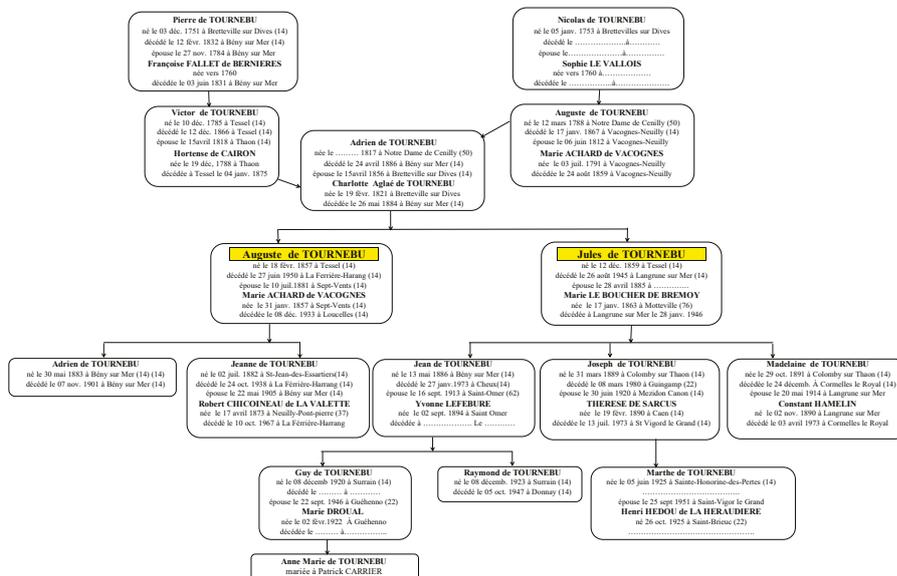
Une vieille famille normande de la noblesse française qui tiendrait son patronyme de la commune de Tournebu située à 25 km au sud de Caen, fief des barons de Tournebu.

## Où remonte l'origine des de Tournebu ?

Un Guillaume de Tournebu est mentionné dans une charte (< 1036) du Duc Robert I<sup>er</sup> de Normandie. Des descendants de ce Guillaume de Tournebu furent compagnon de Guillaume le Bâtard à la Bataille d'Hasting (1066) - Signataire à Caen avec Guillaume le Conquérant de chartes en faveur des Abbayes aux Hommes Saint-Etienne et aux femmes Sainte Trinité (1083) - Sept de Tournebu participèrent avec Robert Courte-Heuse à la première croisade (1095) - Un évêque à Coutances (1184) - auprès de Saint Louis à la huitième croisade (1270) - Chevalier bannerets (vers 1190) sous Philippe Auguste [personnages nobles présentant sous leur bannière des troupes armées à disposition du roi] - Echanson du Roi Charles V (<1450) [personne de confiance chargée de servir à boire au Roi et prévenir tout risque d'empoisonnement] - Au XIV et XV siècles les de Tournebu participent à toutes les batailles contre les anglais et à la défense du Mont Saint-Michel (1423) et dans les siècles qui suivirent ils sont présents dans de nombreux événements de notre histoire.

La famille de Tournebu, grandissant, elle se dispersa géographiquement, mais sans jamais quitter la Normandie, notamment dans la région de Gaillon, Courcelles et Aubevoye, où il bâtirent un château de Tournebu qui fut reconstruit sous le nom de Tournebut. C'est une branche aînée qui évolua en bordure de la Haute Normandie. On lui doit la réalisation de l'actuel château de Saint-Germain de Livet.

Une branche cadette resta cantonnée dans le Calvados (Clécy), et plus récemment à Tessel, Bény sur Mer, Colomby sur Thaon et Langrune sur Mer où ce situe la dernière demeure où vécut Jules de Tournebu.



## Fred Wyatt

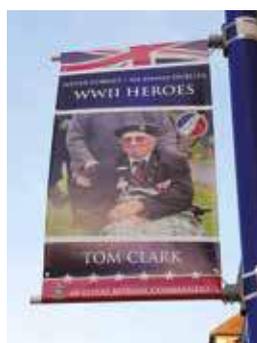
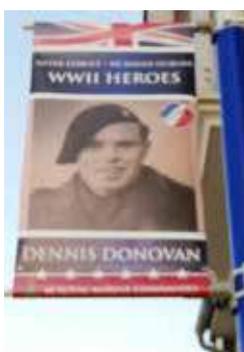
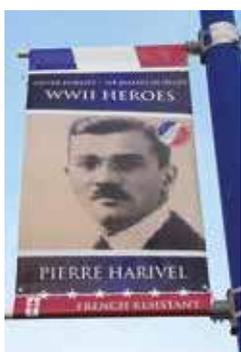
FRED WYATT s'est éteint le jeudi 26 septembre 2019. Libérateur gallois de Saint-Aubin, Langrune puis de l'Europe toute entière au péril de sa vie comme celles de ses compagnons du 48<sup>e</sup> Commando des Royal Marines. Les langrunais à chaque commémoration ont sûrement croisé nos amis vétérans défilant dans nos rues.



Fred Wyatt



Le comité du débarquement a offert à toutes les communes concernées par cet événement, des calicots avec les photos de nos libérateurs avec leur nationalité et le régiment dont ils dépendaient. Ces calicots ont été posés sur les poteaux des candélabres de la rue Général Leclerc et Promenade A.Briand.



## Histoire et mémoire Marcel et Irène RAOULT



Marcel est né le 3 octobre 1885 à Fresnes-sur-Marne, Irène est née le 15 juillet 1890 à Corbeil.

Ils se sont mariés le 24 janvier 1911 à Paris 3<sup>e</sup> et de leur union est né Claude le 1<sup>er</sup> juillet 1926.

Cette famille est arrivée à Langrune en 1926 et a résidé dans la propriété « Le Clos Joli » au 13 rue Mare Dupuy.

Marcel Raoul a exercé la profession de commerçant et a tenu l'agence immobilière « Agence Langrunaise » sise au 2bis rue de St Aubin. Irène étant titulaire d'un bac, elle fut institutrice de 1914 à 1918.

Marcel et Irène RAOULT ont été arrêtés pour faits de résistance et classés « Nacht und Nebel » « Nuit et brouillard » appellation donnée par ordonnance spéciale et personnelle d'Hitler aux membres de certaines organisations de résistance.

Cette classification prescrivait de façon imagée la nature des traitements qu'il avait lieu d'infliger à cette catégorie de détenus. Ils devaient disparaître comme s'ils s'étaient évanouis dans la nuit et le brouillard. Leurs familles devaient tout ignorer de leur sort. Leur fils unique, Claude, n'aura aucune nouvelle.

**Marcel fut déporté à Neuengamme et y mourut le 15 janvier 1945.  
Irène fut déportée à Ravensbrück et y mourut le 8 mars 1945.**

# Cérémonie du 6 juin





Lors des cérémonies du 6 juin, la commune de Langrune à honorer deux de ses citoyens qui ont participé activement pendant cette période d'occupation, Mademoiselle Marie-Jo Houel

et le Colonel Pierre Harivel. A cette occasion des plaques ont été inaugurées.



Deux expositions retraçant les événements pendant l'occupation ont eu lieu. Une à la bibliothèque et une autre place du 6 juin. Remerciements à M. Lehodey et M. Bénard.

# Bibliothèque municipale



## LE FONDS

Plus de 5000 ouvrages sont répertoriés sur nos étagères :

- **enfants** : albums, romans, romans policiers, documentaires, BD et 3 abonnements (astrapi, les belles histoires(avec CD) et j'aime lire (avec CD)
- **adultes** : romans, romans policiers, documentaires, essais, biographies, livres en gros caractères, BD, 5 abonnements magazines
- un présentoir dédié aux nouveautés que nous achetons dès leur parution
- un présentoir dédié aux magazines
- un confortable coin lecture pour consulter, feuilleter et passer un moment convivial dans nos locaux



- par le biais de la bibliothèque du Calvados : passage de navettes une fois par mois et renouvellement de leurs prêts deux fois par an .
- N'hésitez pas à nous confier vos envies de lecture .

## LES POINTS PHARES

Atout principal la lecture

La bibliothèque offre également, différents services publics et de multiples animations aussi variées que possible dans lesquelles petits et grands choisissent certainement leur coup de cœur !

- les animations enfants, adultes et familiales intra muros et hors des murs
- la nuit de la lecture (participation sur le plan national)
- la dictée francophone (participation au plan national)
- la sortie découverte annuelle
- la bibliothèque « à la plage » saison estivale
- la soirée Festival « Ma Parole » (salle d'activités de l'école) en partenariat avec la BDC
- les mercredis « jeux de société (intergénérationnel) » « conte atelier », « tricothè » « origami »
- les conférences , les rencontres d'auteurs
- les projections de films documentaires (participation au plan national)
- Bloody Fleury (concours pour auteurs de romans policiers avec vote des lecteurs).





- la reprise des séances de généalogie de janvier à juin
- le projet « d'Eugène s'envole » de janvier à juin
- les contes animés au Bois Joli
- la sortie botanique
- l'accueil des scolaires langrunais
- l'accueil du RAM

L'équipe de la bibliothèque est toujours présente pour vous renseigner, vous informer sur les activités, vous accueillir aux heures d'ouverture afin de garder le contact d'échanges dans un esprit convivial et de partage : le dynamisme, la créativité, la détermination et la motivation animent les 14 bénévoles et la permanente.

## PRATIQUE

2 rue Abbé Rolland tel : 02 31 96 59 44

mail : [bibliotheque.langrune@orange.fr](mailto:bibliotheque.langrune@orange.fr)

Consultation de notre catalogue et réservation sur le site [mairie-langrune-surmer.fr](http://mairie-langrune-surmer.fr) (rubrique mairie en ligne) facebook/ [bibliothequedelangrune](https://www.facebook.com/bibliothequedelangrune) pour suivre toute notre actualité

la cotisation annuelle (1<sup>er</sup> janvier- 31 décembre) est de 12€ par famille (gratuité pour les enfants scolarisés à Langrune)

## 16 HEURES D'OUVERTURES AU PUBLIC

- lundi : 13h à 16h
- mardi : 17h à 19h
- mercredi : 10h à 12h et 15h à 18h
- jeudi : 17h à 19h
- vendredi : 10h à 12h
- samedi : 10h à 12h

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2020 et prépare beaucoup d'autres projets à venir ....



## Anciens combattants

### LA VIE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Robert MEULEMAN, le 8 mars 2019, à l'âge de 87 ans. C'était un ancien de la guerre d'Algérie où il avait été distingué pour sa bravoure. Madame MEULEMAN reste aux Anciens Combattants, nous lui en sommes reconnaissants.

Nous avons accueilli deux nouveaux adhérents : Monsieur Christophe SICOT, ancien marin qui a beaucoup navigué (Djibouti et autres) et Monsieur Gérard LECOUTURIER, ancien de la guerre d'Algérie pendant la période 62-64 (non reconnue comme campagne). Si parmi tous les nouveaux habitants de Langrune certains veulent des renseignements, qu'ils me contactent au 02.31.96.74.65.

### COMMEMORATION DES FETES PATRIOTIQUES

Le 8 mai, après la messe à Basly, la victoire de 39-45 a été marquée dans le parc de la Mairie par la vente des Bleuets de France par les enfants des écoles. Ils ont tout vendu ; Bravo ! Quatre jeunes du Conseil Municipal à l'issue ont lu avec beaucoup d'aisance un message émanant de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre. De gauche à droite : Charles MAHAUT - Romane BLANCHET - Emma GONCALVES BROCHE - Mathilde GAULTIER).



La cérémonie s'est déroulée au monument aux morts avec une remise de décorations : la Croix du Combattant, la Commémoration de la Guerre d'Algérie et le Titre de Reconnaissance de la Nation à Léonce BAZIN. Le coussin était précieusement tenu par son petit-fils, Lillian. Félicitations à tous deux ...

Un vin d'honneur, offert par la Mairie, a terminé cette journée.

### 75<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT

Avec les porte-drapeaux, nous avons assisté aux cérémonies organisées le 4 à BASLY, le 5 à Douvres la Délivrande, le 6 matin à Saint Aubin sur mer et le 8 à Courseulles.



Le 6 juin à « NAN RED », a eu lieu une messe œcuménique et le traditionnel « planté » d'une croix par les vétérans en hommage à leurs camarades tombés sur cette plage au débarquement.

A 15 heures à Langrune sur mer, avec le lever des couleurs, les dépôts de gerbes au monument aux morts et au 45 rue de la Mer, pour se terminer Place du 6 Juin.

Devant la stèle, les enfants des écoles, avec Madame KALBUCH, Directrice du Groupe SILAS, ont interprété « a cappella » deux couplets de la Marseillaise. Ils ont été très applaudis par un public nombreux. Cette transmission par des jeunes de la mémoire et de l'hommage dû à tous ceux qui sont morts dans les combats, est rassurante pour les années à venir.



Comme la Mairie rédige souvent un compte-rendu illustré de cette cérémonie, je m'en tiendrai au dévoilement des deux plaques rue de la Mer.

Au n° 51, à la résidence d'été et familiale de la famille HARIVEL, une plaque a été dévoilée en hommage au Colonel. Ce résistant de la pre-

mière heure a assumé les fonctions de Chef d'état-major de la Région M, des Forces Françaises de l'Intérieur, regroupant les départements du Grand Ouest. Officier d'élite, il organisait la résistance d'une manière active et efficace. Il finit par être dénoncé et arrêté par la Gestapo. Il est déporté à Nouengame, où il décède le 19 janvier 1945. A ces évocations, les membres de la famille, émus, ont remercié Monsieur le Maire de l'honneur qui leur était fait.

Au n°28 rue de la Mer « Au figuier », comme elle appelait sa maison natale, une plaque a été dévoilée en hommage à Marie Joseph HOUEL, relatant son parcours aux PTT, mais c'est son passé de résistante qui est souligné. Le poste qu'elle occupait à Luc-sur-mer lui permettait les écoutes téléphoniques sur les activités de l'occupant et de renseigner les services de la résistance. Elle fait preuve ainsi d'un courage et d'une audace remarquables. Arrêtée à deux reprises, elle a été relâchée. Présente à Langrune lors du débarquement, elle a soigné des blessés légers et approvisionné en eau les soldats anglais qui tentaient de réduire le point fort (Place du 6 Juin). Beaucoup de survivants lui témoignaient une très grande reconnaissance. Le neveu de Marie Joseph, André HOUEL, a remercié Monsieur le Maire pour l'honneur fait à sa famille. Il ne nous a pas oubliés, cela nous a beaucoup touchés.

Chez les Anciens Combattants (d'aujourd'hui), Mademoiselle HOUEL était très entourée. Elle n'aimait pas trop les honneurs, mais nous l'avions convaincu néanmoins de fêter dignement son centenaire à la Salle Linglonia. Au cours de la cérémonie, lui ont été remises : la médaille d'or des P.T.T. et la médaille d'argent du centenaire des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Par ailleurs, elle était décorée en 1991 de la Croix du Combattant, de la médaille commémorative de la guerre 39-45 et du Titre de Reconnaissance de la Nation, en 2005. Elle nous a quittés à l'âge de 104 ans. Pour les «archivistes » et lecteurs, tout son parcours se retrouve sur le bulletin municipal n°47 et sur le premier tome édité sur Langrune-sur-mer (comme sur le livre d'or de la Mairie).

### Le 14 JUILLET 2019

A été célébré, selon le cérémonial habituel, l'hommage à tous ceux qui sont tombés au cours des guerres et théâtres d'opérations d'hier et d'aujourd'hui. Nous n'oublions pas, non plus, toutes les victimes de terroristes qui se réclament d'un Islam, dévoyé par eux. Au cours de cette cérémonie, deux remises de décorations ont eu lieu : l'une, la médai-



Ile d'honneur des porte-drapeaux récompense les 4 années de porte-drapeaux de Daniel BRION, où il donne toute satisfaction, la deuxième concerne Madame Françoise BERTON qui s'est vue décorée de la Médaille du Mérite Fédéral pour les excellents services rendus à l'Association des Anciens Combattants.

## Le 11 NOVEMBRE 2019 Commémoration de la grande guerre

Monsieur CHRISTIN Gérard s'est vu décoré de la Croix du Combattant, de la Commémorative de la guerre d'Algérie et du Titre de Reconnaissance de la Nation. Il avait effectué son service en Algérie, mais la période 62 à 64 ne donnait pas le titre d'Ancien Combattant. L'injustice est réparée. Félicitations à lui.

Monsieur Baptiste SANGALLI a été décoré de la Médaille Fédérale pour tous les bons services rendus en qualité de Trésorier de l'Association. Bravo à lui.

Vu les délais impartis pour rendre l'article pour le bulletin municipal, il n'a pas été possible de joindre un compte-rendu détaillé ainsi qu'une photo (ce sera pour l'an prochain). Il en va de même des écoliers qui nous ont « vendu » les Bleuets de France. Ils ont rempli leur « mission » avec une très belle réussite. (photo l'an prochain).

La journée s'est terminée par notre banquet traditionnel chez Monsieur DESTIGNY, restaurateur, qui nous avait préparé un excellent repas, dans une ambiance chaleureuse.

Le 5 DECEMBRE 2019 sera commémoré la fin de la guerre d'Algérie.

A la veille des fêtes de fin d'année, les Anciens Combattants, les Veuves, les Sympathisant (e) s et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année et de bonne santé en 2020.

Le Président des Anciens Combattants

## Visites guidées



La commune organise des visites guidées du patrimoine langrunais, pour découvrir les richesses des monuments du Calvados.

Chaque jeudi, la Langrunaise Janine Mahia, passionnée d'histoire, assure ces visites, et effectue ses propres recherches, pour dénicher la moindre anecdote historique. « *J'achète beaucoup de livres. J'ai réussi à récupérer de nombreuses déclarations référencées du XIX<sup>e</sup> siècle, des arrêtés municipaux... C'est avant tout une manière de faire connaître Langrune, j'aimerais qu'elle soit davantage visitée.* »

Le nom Langrune vient de « land growan », qui signifie la « terre verte ». En effet, à l'époque

des Vikings, la mer n'était pas si près de Langrune, et une forêt recouvrait l'actuelle commune, lorsqu'elle s'appelait Linglonia.

Classée monument historique en 1840, l'église Saint-Martin, datant du XIII<sup>e</sup> siècle, figure parmi les plus beaux monuments du Calvados, et a connu de nombreux tourments, comme le raconte la guide. « *En 1683, la foudre a détruit la flèche du clocher. En 1944, les éclats d'obus ont également mis à l'épreuve l'édifice, qui a conservé une architecture exceptionnelle malgré une importante restauration au XIX<sup>e</sup> siècle.* »

Sa construction révèle différentes influences architecturales, de l'art roman jusqu'à l'apogée du gothique. « *Je continue de chercher des documents. Cette église possède une histoire exceptionnelle.* »

Janine Mahia dirige ensuite sa visite vers la fontaine des Trois-Grâces, un monument tout aussi incontournable de Langrune : « *La fontaine des Trois-Grâces est une réplique du XIX<sup>e</sup> siècle, en métal fondu d'une célèbre statue de Germain Pilon. L'originale, conservée au musée du Louvre de Paris, est en marbre et fut commandée par Catherine de Médicis, en 1561, pour recevoir le cœur d'Henri II. La fontaine fut exposée boulevard Leclerc (anciennement Saint-Pierre), à Caen.* »

En traversant quelques rues, la guide fera également découvrir la plage, lieu important durant le Débarquement, l'ancienne gare, ouverte en juillet 1876, bénéficiant de l'extension du chemin de fer vers Courseulles-sur-Mer. Pour les plus curieux, Janine peut raconter l'histoire du château de Tournebu...

**Tous les jeudis, Langrune-sur-Mer, à 14 h 30. Pas d'inscription obligatoire. Rendez-vous devant l'église. Durée : environ 2 h. Gratuit !**

## Texas Dance

Le but de l'association Texasdance est avant tout d'accompagner ses adhérents dans la découverte et le plaisir de danser la country. Nous voilà repartis pour une nouvelle année !! l'année prochaine cela fera dix ans que tous nous pratiquons cette activité. Nous tenons à remercier Mr Le Maire et ses adjoints pour leur confiance. Les cours sont ouverts à tous les danseurs et danseuses qu'ils soient débutants ou confirmés. Ils sont placés sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Nous sommes là avant tout pour nous amuser ! Les cours sont tous les mercredi de 17h30 à 20h30



### PRATIQUE

Animatrice : Françoise Lebrun,  
Trésorier : André Bouteiller  
Secrétaire : Mary Ange

## Football club

Le Football Club Langrune-Luc profite de la période de trêve pour faire le point à la mi-saison et réfléchir à l'avenir du club. Suite à de nombreux départs de joueurs seniors en fin de saison 2018-2019, les difficultés s'enchaînent mais le club souhaite surmonter cela et continuer d'aller de l'avant.

C'est Jérémy Horthense-Cugny qui a repris le coaching de l'unique équipe des Séniors afin de permettre aux joueurs qui sont restés fidèles au club, de continuer à prendre du plaisir sur la pelouse. Les entraînements s'opèrent le mardi à Langrune et le jeudi à Luc. Malgré quelques nouvelles têtes qui ont rejoint le club et d'autres qui ont décidé de le retrouver après quelques années de pause dans celui-ci, l'effectif n'est pas assez consistant pour permettre à cette équipe, plus que méritante, d'arracher les victoires le week-end. L'objectif premier étant de jouer le maintien après être descendu l'année dernière, cette équipe sérieuse commence petit à petit à s'essouffler et le club espère donc que cette période de trêve lui permettra de recruter et de donner un second souffle aux séniors.

L'équipe des vétérans, qui s'entraînent à Langrune tous les jeudi soir et jouent leurs matchs les dimanches matins sur ce même terrain, ont eu de nombreuses recrues cette été ce qui leur permet de redynamiser leur



jeu et de rajeunir le groupe tout en gardant l'esprit de convivialité. L'entente des vétérans sur le terrain commence à payer et les matchs s'enchaînent nous offrant régulièrement de belles surprises.

Nos enfants pratiquent leur sport favori toujours au sein du FCCN (groupement des jeunes de Courseulles, Langrune, Luc et Ver sur mer. Les petits de 5 à 9 ans s'entraînent le mardi soir à Luc et le mercredi à Courseulles. Les 10/11 ans s'entraînent le lundi soir à Langrune et le mercredi à Courseulles. Les 12/13 ans profite de la pelouse de Courseulles le mercredi et de Langrune le vendredi soir. Les 14/15 ans se retrouvent le mardi à Luc et le jeudi à Courseulles. Les 17/18 ans profitent des entraînements à Courseulles le mardi soir

et à Langrune le jeudi soir. Nous accueillons également de nouvelles équipes féminines qui s'entraînent à Langrune et à Courseulles deux fois par semaine. Les plateaux/tournois/matches se font régulièrement sur les terrains de Luc, Langrune et Courseulles comme l'année dernière. Tous nos jeunes sont suivis par des éducateurs confirmés et diplômés. Merci à eux.

Pour information, nous organisons une soirée Couscous à la salle Linglonia de Langrune le 8 février 2020 à 19h. La soirée est ouverte à tous ! Tarif adulte : 13 € / Tarif enfant : 8 €.

Un grand merci à nos dirigeants qui donnent beaucoup de leur temps au club et qui pensent à l'avenir de celui-ci.

Nous profitons de cette article pour souhaiter une excellente année aux Mairies de Langrune et Luc qui nous suivent et nous font confiance tout au long de l'année et nous vous souhaitons à toutes et à tous, Langrunais et Lutins, une très belle année 2020.



### PRATIQUE

Président : Gilles Taillepied – 06 68 95 83 43  
Secrétaire : Loïc Mazzia – 06 14 86 96 02  
Trésorier : Florian Horthense – 06 08 69 07 21

# Tennis Club



Finalistes homme 2019



Finalistes femme 2019

La saison tennistique 2019-2020 a débuté début septembre et les cours ont repris dès le 9 septembre.

A l'instar de l'année dernière, tous les cours se déroulent en intérieur dans la salle de Bernières sur mer : les lundis de 17h30 à 22h30, les mardis de 17h30 à 19h, les mercredis de 13h à 18h et les samedis de 9h à 12h. Nous pouvons aussi utiliser la salle omnisport de Saint-Aubin les samedis après-midi de 13h à 18h30 pour jouer en libre. Grâce au dynamisme de notre éducateur qui a su motiver les jeunes, le club de tennis a engagé pour la première fois une équipe jeune en championnat. Nous avons aussi organisé des animations ouvertes à tous pour Halloween, Noël et pour fêter la fin de l'année ainsi qu'un tournoi à la cloche très apprécié par les participants.

Les tournois d'été ont eu beaucoup de succès dans une ambiance très conviviale : le tournoi

des 12-18 ans (du 6 au 15 juillet) a accueilli 300 jeunes contre 190 l'année précédente. Le tournoi sénior (du 16 au 26 juillet) a accueilli 245 adultes contre 210 l'année passée dont des joueurs classés jusqu'à - 15 !! Les frites et les crêpes préparées par des bénévoles du club ont attirés beaucoup de monde.

Le club est resté ouvert tout l'été 7 jours sur 7 grâce à l'embauche de jeunes pour les 2 mois d'été.

Comme chaque année le club proposera sa soirée annuelle le 7 mars 2020 à la salle Linglonia et une soirée tarot fin novembre 2020. Ces soirées sont ouvertes à tous.

Si vous souhaitez des renseignements sur les cours proposés ou si vous voulez pratiquer le tennis loisir, vous pouvez appeler le 06 21 65 25 48.

Mme Rouillard Catherine présidente du club de tennis et le bureau



Tournoi vert enfant



Tournoi à la cloche (le repas)



## PRATIQUE

Mme Rouillard Catherine  
06 21 65 25 48

# Tennis de table

## Association Nacre Tennis de Table

Nacre Tennis de Table est avant tout une association permettant à tout adulte ou adolescent de venir pratiquer le tennis de table dans une ambiance conviviale, bon enfant mais aussi sportive. Nos effectifs tournent autour d'une vingtaine de licenciés venant de la Côte de Nacre : Langrune ; Bernières et Courseulles fournissant environ chacun 30 % des membres.

Environ 75% des adhérents sont engagés en compétition et 25% ne pratiquent qu'en loisir.

### Les entraînements ont lieu :

- Les lundis de 20 h à 22 h 30 à Bernières, essentiellement pour les compétiteurs
- Les mardis de 20 h 30 à 22 h 30 à Langrune, ouvert à tous et à toutes.
- Les jeudis de 20 h à 22 h 30 à Bernières, essentiellement pour le loisir.
- Et les vendredis à partir de 20 h à Bernières pour les compétitions selon le calendrier des matchs..

Dans l'année nous organisons quelques rencontres festives internes ainsi que le tournoi



de l'Amitié avec les clubs de Nonant et Port en Bessin.

### Sur le plan sportif en 2019:

Nos 2 équipes engagées en Départemental 4 finissent 12<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> sur 49.

Les 2 équipes engagées en D5 (championnat loisir) finissent 1<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> sur 14.

Cette année 3 équipes sont engagées en compétition : 2 en D4 qui espèrent bien rentrer dans le top 10 et monter en D3 et une en loisir (D5) qui espère bien conserver son titre.

Toutes les bonnes volontés pour venir participer à ce défi sont les bienvenues ;

Nous vous attendons avec impatience à Bernières ou Langrune ou sur les 2 sites.

Nous en profitons aussi pour remercier nos Mairie, de Bernières et de Langrune, Intermarché de Bernières qui nous a fourni nos tenues de compétition, ainsi que Ronco immobilier et SARL Bantonel et d'autres si le cœur vous en dit. Sans leur soutien, nous ne pourrions pas exister et fonctionner.

## PRATIQUE

Président : Christian Jacqueline  
Secrétaire et Contact : Patrick Regard

(email : patrick.regard@wanadoo.fr  
TEL. 02 31 96 68 13)

<http://nacretennisetable.sportsregions.fr/>

# Gym volontaire



Cette année, l'Association qui regroupe environ 120 adhérent(e)s, dont 12 enfants propose chaque semaine 8 heures de gymnastique, assurées par trois animateurs diplômés.

**Céline** anime trois séances : le lundi de 18h à 20h45 - Renforcement musculaire, fitness, stretching, pilates, step... et le mercredi de 10h à 11h pour les cours de gym Santé.

**Julien** propose le mardi de 9h30 à 10h30 de la gym tendance, alternant chaque mois travail des muscles en profondeur, élastibands, bracelets lestés...

**Sophie** intervient le jeudi de 18h15 à 20h15 pour deux cours, l'un cardio, le second réservé au Pilates et Stretching.

**Céline** accueille les enfants de 8 à 10 ans, le mercredi de 11h15 à 12h15, pour des cours de New Danse.

Ces activités ont lieu Salle Linglonia dans une ambiance amicale. Chacun évolue à son rythme et dans la mesure de ses capacités.

Il est toujours possible de faire une ou deux séances d'essai.

Renseignements sur place aux heures de cours ou au 02 31 96 89 76

Françoise Berton



## PRATIQUE

Contact :  
F. Berton - 02 31 96 89 76

# Club de voile



2019 marquera le grand retour du kite-surf à Voiles de Nacre avec notre moniteur Antoine. Accompagné d'un bel été ensoleillé, l'année aura été plus que réussie pour le club de voile de Langrune ! Une activité planche-foil (planche à voile à sustentation au-dessus de l'eau) a été lancée pour tester et s'approprier les nouvelles innovations technologiques de notre cœur d'activité. La voile à l'année continue

d'accueillir un grand nombre de marins de la côte tous les mercredis et week-ends entre mars et décembre. Nos jeunes espoirs de la section « Ecole de Sport » en catamaran et en planche à voile ont eu cette année encore la chance de pouvoir représenter Voiles de Nacre et la Normandie aux Championnats de France. Quant au groupe de marcheurs aquatiques encadré par Marie, il continue d'affronter les vagues par tous les temps. Nous comptons sur eux pour être de retour dès les prémices du printemps !

Le club propose comme chaque saison des stages pendant les vacances scolaires dès 5 ans sur divers supports tels que l'optimist, la planche à voile, le kite-surf, le dériveur ou encore le catamaran.

Notre partenariat avec le Club de Voile de Bernières depuis 2018 nous permet d'ouvrir sur cette deuxième base des stages pendant l'été en kite-surf, optimist et planche à voile.

Voiles de Nacre offre aussi la possibilité de louer du matériel nautique afin de naviguer librement sur notre belle plage en catamaran, planche, kayak ou encore stand up paddle !

En 2020, Voiles de Nacre vous ouvrira ses portes dès le mois de mars. Nous avons hâte de vous retrouver pour vous faire vivre de nouvelles expériences de glisse à Langrune-sur-Mer ! Notre site internet [www.voilesdenacre.fr](http://www.voilesdenacre.fr) vous permet de réserver toutes nos activités à distance.



# Les Foulées Gourmandes

Samedi 17 août 2019, déjà la 3<sup>e</sup> édition de notre course « Les Foulées Gourmandes » !

Les caractéristiques de base des 2 premières éditions ont été conservées :

- Course ludique de 13 kilomètres, sans classement ni chronométrage ;
- Parcours sur la digue et sur la plage : départ Place du 6 Juin à Langrune, jusqu'au parc de l'Edit à Courseulles, aller et retour, arrivée place du 6 Juin à Langrune.
- Ravitaillements de produits régionaux à chaque arrêt dans les 3 villages traversés (Saint-Aubin, Courseulles et Bernières) ainsi qu'à l'arrivée à Langrune ;

Cette année, nous avons accueilli 230 participants et les particularités les plus significatives étaient les suivantes :

La présence d'un speaker sportif - Ivan RACA - a bien animé la course sur la Place du 6 Juin à Langrune.

Nous avons balisé le parcours à l'aide de drapeaux au logo des foulées gourmandes.

Le kilométrage également était balisé, ainsi que la distance restante à parcourir jusqu'au pro-chain ravitaillement.

L'échauffement d'avant course a, cette année été assuré par Sophie DUMONT.

Compte tenu des bons résultats financiers de l'association, nous avons décidé de venir en aide à une famille de la région de Falaise, en participant à hauteur de 230 € à l'achat d'un véhicule adapté au handicap de leurs 2 enfants.

Nous souhaitons continuer cette démarche l'an prochain, sur la base d'un partenariat avec une association locale d'aide à des enfants ou des familles en difficultés.

La démarche sera annoncée sur notre site, nous prélèverons 1€ par inscription.

Nous envisageons, pour la 4<sup>e</sup> édition, l'organisation d'une course pour enfants, en parallèle de notre course principale. Mais pour



cela, nous avons besoin de volontaires pour assurer l'encadrement des enfants.

Donc si vous trouvez l'idée intéressante et si vous êtes volontaires, veuillez vous faire connaître auprès de notre association.

Nous remercions l'ensemble des intervenants à cette manifestation, et notamment les commerçants locaux, les bénévoles, les sponsors et les services techniques des 4 communes concernées :

En effet, les stands installés dans chaque commune traversée sont largement achalandés grâce à la générosité des commerçants locaux partenaires, pour la dégustation de produits régionaux :

Brochettes de fruits, madeleines Jeannette, fruits de mer, soupe de poisson, charcuterie, fromage, et enfin, à l'arrivée, teurgoule, tarte aux pommes et un magnum glacé !

Le tout arrosé de jus de pommes, cidre et vin blanc.

L'encadrement de course a été fait par 80 bénévoles qui ont assuré le maximum de confort aux participants, et donc, la réussite de

cette journée, tout au long du parcours.

Cette année, la récompense était un sac pour baskets donné à chacun des participants.

Traditionnellement, la journée s'est terminée avec l'ensemble des bénévoles autour d'un buffet bien garni. Malheureusement, la pluie s'est invitée en fin de soirée et a écourté légèrement la fête !

Pour ceux qui souhaitent se remémorer cette course, participants ou bénévoles, nous vous rappelons l'adresse du site qui vous permettra de revoir l'ensemble des photos de la journée : [www.lesfouleesgourmandes.fr](http://www.lesfouleesgourmandes.fr) ou [www.facebook.com/lesfouleesgourmandes](https://www.facebook.com/lesfouleesgourmandes)

Nous vous donnons rendez-vous pour la 4<sup>e</sup> édition qui aura lieu le samedi 22 août 2020, à 18h15.

D'ici-là, un vide-greniers sera organisé le dimanche 26 avril 2020.

Nous vous invitons à suivre l'évolution des préparatifs sur les sites internet ci-dessus, et à réserver cette date dès maintenant.

Merci à toutes et à tous et à bientôt.

# Yaka Danser

Cette année est la huitième année de « Danse de Salon » et la deuxième de « Danse en Ligne ».

Momo, Fabienne et Florent, les animateurs, assurent agréablement les cours qui ont lieu, à la salle Linglonia, rue Grange Denis à Langrune

**Pour la danse en ligne :**

le mercredi de 20h15 à 22h,

**Pour la danse de salon :**

le jeudi de 20h30 à 22h .

## PRATIQUE

Mireille Moreau : 45, rue de l'Épagne  
Tel : 06 42 54 44 95 /// 02 31 36 07 02  
[yaka.danser.14@gmail.com](mailto:yaka.danser.14@gmail.com)



# Académie d'escrime

Une saison 2018-2019 réussie



Ils sont champions de France 2019 par équipe pour la 3<sup>ème</sup> année à Limoges après 2016 et 2017, 2<sup>ème</sup> en 2018,

Emmanuel PEYRET LACOMBE, Yves CAENEC, Hervé LE BARBIER et Patrick CHAUVAT, L'équipe dames avec Geeta CHAUVAT, Florence PAGNY et Linda EL BAHAR termine à la 10<sup>ème</sup> place.



Emmanuel

Patrick

**Emmanuel est médaillé de bronze** au championnat d'Europe individuel à Cognac après celle acquise à Alkmaar en équipe de France en 2018.

**Patrick est médaillé de bronze** au championnat de France entreprises par équipe à St Quentin.

**Florence** remporte brillamment 5 circuits nationaux sur 8 et obtient la 1<sup>ère</sup> place au classement national.

**Nos jeunes ont remporté 17 podiums en compétitions régionales dont 6 places de 1<sup>er</sup>.**

Le club compte 42 licenciés disposant d'un équipement disponible 7j/7, 24h/24.

## Saison 2019-2020

**L'Académie prépare les Championnats vétérans :**

- du Monde du 5 au 11 octobre Au Caire avec Florence PAGNY, 12<sup>ème</sup> en individuelle et 4<sup>ème</sup> en équipe de France,
- d'Europe du 21 au 24 mai à Bruxelles avec 6 vétérans sélectionnables en équipes de France,
- de France les 27 et 28 juin à Anglet avec 10 individuels et 2 équipes hommes ci-dessus et dames avec Geeta CHAUVAT, Florence PAGNY et Sandra LAISNEY.
- et les 9 circuits nationaux vétérans sélectifs, pour un budget prévisionnel de 25.000€.

**Nos 22 jeunes** participeront à 11 compétitions régionales.

## NOTRE CONTRIBUTION LANGRUNAISE

3 stages de 3 matinées ont été organisés pendant les congés scolaires, 23 stagiaires dont 16 vacanciers.



4 jeunes ont participé au Téléthon du 9 décembre.



12 «STAR WAR» ont paradé le 15 août à pied.



Les 14<sup>ème</sup> DUEL de Langrune ont mobilisé 19 participants dont 8 jeunes le 14 septembre place du 6 juin.

L'apéritif dinatoire le soir a réuni 62 convives



Animée par Charles CHURAQUI le vendredi de 17h30 à 19h, la nouvelle section d'escrime artistique et de sabre laser recherche des volontaires même non escrimeurs ou adultes pour présenter des spectacles en costumes.

Merci pour les aides de nos partenaires qui accompagnent nos ambitions.  
Cœur de Nacre, Conseil départemental, Langrune, Boulangerie de Cresserons, Epicerie de Langrune, Allianz Bayeux F. Moreaux, Planète Escrime, SML Avocat Conseils et 16 membres individuels.

### ENTRAINEMENT

mardi et mercredi de 17h30 à 21h.

Parc des Chasses,

rue des Chasses à Langrune

Cotisation épée annuelle

« tout compris » 210€.

Cotisation Escrime artistique seule :

90€ tout compris.

### PRATIQUE

Maître Paul Millet : 07 86 10 26 97

paul.millet@wanadoo.fr

Site : [google.com/site/escrimelangrune/home](http://google.com/site/escrimelangrune/home)

## APE

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Elèves du Groupe Scolaire SILAS s'engage pour animer et soutenir financièrement la vie de nos enfants à l'école grâce à la participation de tous !

Notre bureau cette année scolaire 2019/2020 est composé de :

Elise MACKOWIAK (Présidente) & Nolwenn LEMARREC (Vice-Présidente),

Raphaèle CORBIN (Secrétaire) & Stéphanie KOSTREWA (Vice-Secrétaire),

Virginie LEMIEGRE (Trésorière) & Marie GONCALVES (Vice-Trésorière),

Sabine QUINETTE & Cécile BELLANGER (Chargées de Communication).



Fort de son dynamisme, grâce à des membres très actifs, l'APE a pu verser la somme de 6000€ pour aider à financer des sorties scolaires comme le Planétarium, la ferme de Méz-



idon, la piscine, le cinéma, l'école de voile... L'école a également pu faire venir le Cirque Tempo dans le parc de la Mairie en mars 2019 pour le plus grand bonheur des enfants.

Ces fonds ont été récoltés au travers de différentes actions comme les ventes de brioches (2 fois par an) ou de gâteaux (chaque vendredi avant les vacances scolaires), la foire de puériculture (qui a lieu chaque année le 1er week-end de février), la kermesse de l'école ou notre présence sur le marché de Noël du village !

Le 31 octobre 2019, Halloween a investi le village via le parc du Bois Joli où nous avons recréé un univers maléfique avec des jeux, des musiques autour d'un verre de soupe et d'un morceau de gâteau si « atrocement » décoré !

Vivement l'année prochaine !!!

Les animations à noter sur 2020 sont :

\* Le Carnaval sur le thème « LES CONTES & LEGENDES » qui aura lieu le 21 mars sera cette année encore le fruit du travail commun de l'APE, le personnel du périscolaire et des enfants avec l'aide du Comité des Fêtes!

\* La Kermesse de fin d'année, comme de coutume préparée en collaboration étroite avec les Enseignants et les Elèves de l'établissement, et qui est prévue cette année le samedi 20 juin. Elle convie tout le monde à un moment en famille ou entre amis suivi le soir d'un Barbecue géant au rythme d'un Concert qui ravit petits et grands. Nos remerciements tous nos généreux Sponsors qui participent généreusement par des dons à notre tombola !

Ces actions sont également un moment privilégié de rencontre et de partage entre parents, enfants, enseignants, et tous les Langrunais auxquels les portes sont toujours ouvertes et qui se joignent à nous au fil des manifestations.

Au plaisir de vous croiser sur la route de nos nombreuses actions ...

L'équipe de l'APE  
apelangrune@gmail.com



## COMITÉ DE JUMELAGE

Après une longue période d'inactivité, le Comité de Jumelage souhaiterait reprendre du service pour accueillir nos amis anglais de Fishbourne en mai 2020. Rien n'est encore totalement arrêté, cependant la date retenue serait celle du 6 juin : soit du 5 au 8 juin 2020. Pour le moment, il s'agirait d'héberger trois couples et trois femmes seules, dont la première présidente du Comité de Jumelage de Fishbourne qui a repris ses fonctions.

Si vous êtes intéressés par cet accueil - et / ou par le Comité de Jumelage, nous vous remercions de vous faire connaître auprès du Comité de Jumelage de Langrune, soit en vous adressant à la Mairie, soit en envoyant un message à Mme Pol Patricia, à l'adresse : jumelage.langrune@gmail.com

Plusieurs membres du Comité de Fishbourne connaissent déjà très bien Langrune et ses environs. Si vous avez des idées originales de visites ou d'activités à proposer, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Pour vous donner une idée de l'endroit où se situe Fishbourne, tout près de Chichester et de Portsmouth :



Le lieu touristique emblématique de Fishbourne est le Roman Palace, avec ses magnifiques mosaïques.



Mais c'est aussi un village très accueillant avec des pubs et restaurants typiques ...

En espérant que certains d'entre vous seront intéressés, nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année and a Happy New Year!

Pour le Comité de Jumelage,

# L'A.O.C. : un excellent cru 2019

Moment fort de l'Association, la 17<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'Association des Œnologues de la Côte s'est tenue le 9 janvier 2019. Le rapport moral du Président et le rapport financier du Trésorier ont été approuvés à l'unanimité. Les grandes orientations pour l'année à venir ont été développées.

## LES ATELIERS CUISINE



Ils se sont déroulés toute l'année et ont permis aux participants de partager et de parfaire leur technique sous la houlette de Christian Jacqueline et Jean luc Leboisselier. Ils ont lieu une fois par mois, le mercredi matin. **En janvier** ce fut la préparation de la traditionnelle Galette des Rois. Ces galettes maison ont régalé les participants de l'AG lors du verre de l'amitié. **En février** le thème était « Poisson selon la marée ». Il a été confectionné une « Farce Mousseline de merlan » accompagnée d'un fumet de poisson. **En mars** pour fêter le nouvel an chinois, les participants ont réalisé des plats... asiatiques ! Des nems, puis du porc au caramel accompagné d'une salade vietnamienne. Ils ont partagé leurs préparations avec les participants à la dégustation du soir. **En avril** jambonnette de canard avec sa mousse de céleri, **En mai** fait ce qu'il te plaît, et ce furent des Mises en bouches et des tapas au menu. Elles aussi partagées avec les œnologues du soir. **En juillet**, lors du concours de pêche, en collaboration avec "Un café cinq pailles", démonstration pour lever les filets de poisson !!!! avec Christian et Jean-Luc bien sûr. Pour la rentrée de **septembre** les cuisiniers se sont attelés à la fabrication de plats ensoleillés : la Caponata sicilienne et de la Pissaladière antiboise. **En octobre** la feuille de brique n'eut plus de secret pour nos cuisiniers amateurs qui concoctèrent de délicieux Samoussas (bei-

gnet originaire d'Asie centrale et du Moyen Orient). La feuille de brique enrobe une farce traditionnellement faite de légumes ou de viande, de piment et d'épices, notamment la coriandre et le curcuma

## LES DÉGUSTATIONS



**En février** les vins du monde se sont invités à notre table. Tout d'abord un Sylvaner de Bavière en Allemagne millésime 2016 qui accompagne choucroute et viande blanche ou encore une flammekueche. La tradition viticole de Croatie est très ancienne, ainsi le phylloxéra, l'histoire politique mouvementée, les guerres ont dévasté les vignes. Le Stina pousse sur l'île de Brac en Dalmatie. C'est un assemblage de cépages 70% Posip, 20% Vugona et 10% Chardonnay. Un toucher gustatif très classe avec un peu de perlant pour une fraîcheur supplémentaire. Il se déguste avec une viande blanche. Puis ce fut au tour d'un vin typique de la Grèce : un vin résiné. Le retsina a été inventé par les Grecs il y a près de 4.000 ans. Ils utilisaient de la résine de pin pour sceller les amphores avant de les envoyer dans leurs colonies autour de la Méditerranée. Au cours du transport, un peu de résine se mêlait au vin, engendrant le goût caractéristique de pin des vins de retsina et en plus cela protégeait le vin de l'oxydation. C'est un vin blanc aux arômes de résine caractéristiques. On aime ou on n'aime pas ! Il accompagne les crustacés et plats méditerranéens. Et toujours plus loin, c'est avec un vin d'Inde que la dégustation s'est terminée. Ce pays consomme très peu de vin (0,01 litre de vin par personne et par an !) et c'est un marché en croissance avec beaucoup de potentiel. Un ancien ingénieur de la Silicon Valley réalise son rêve et plante de la vigne dans le sud-ouest de l'Inde, assez proche de Bombay. Il élabore un vin blanc à base de cépage de Sauvignon sur le domaine de Sula. Grâce aux moussons il réalise deux vendanges par an en avril et en octobre. **En mars**. Tout d'abord un Cabernet d'Anjou composé pour moitié de Cabernet franc et de Sauvignon. C'est un vin bio du domaine de Brissac. Puis 3 mono-cépages ont accompagné les plats asiatiques. Un Côtes du Rhône Saint Joseph blanc accom-

pagne le porc au caramel. Il est élevé sur des terrasses granitiques à 3 à 400m d'altitude, c'est un vin blanc 100 % Marsanne pour l'apéritif ou accompagner un poisson. Le 2<sup>ème</sup> vin fut un 100 % Duras, un cépage typique de Gaillac. C'est un Vin de France puissant qui accompagne les viandes rouges. Et pour terminer un Gewurztraminer moelleux, riche en arômes de fruits qui peut se boire aussi bien en apéritif qu'au dessert ou avec un bon Munster. **En avril**, les vins du Lot furent à l'honneur. On compte l'AOC de Cahors, l'IGP du Lot et AOC des Côteaux de Quercy. Ce sont des vignes en terrasse, la 1<sup>ère</sup> terrasse est la meilleure suivie des 2 autres puis du Causse. Dégustation de 4 vins du Château de Grauzil cuvée « L'O origine ». Un vin AOC de Cahors composé de Malbec et de Merlot. Puis la cuvée « L'Essentiel » de la même cave, un 100% Malbec vieilli en fut de chêne. Toujours du même producteur le « Made in » un vin 100% Malbec. Vin cultivé en biodynamie. Et pour terminer une cuvée spéciale «L'Héritage » issue de vignes de plus de 45 ans 100 % Malbec. Vin blanc vieilli 18 mois en fût de chêne neuf. **En Mai** la soirée fut consacrée aux Crémants. Un crémant est un vin effervescent mousseux obtenu par méthode traditionnelle (alias « méthode champenoise » en Champagne). Le Crémant d'Alsace représente la plus grosse part des productions de Crémant. Ils sont composés de Pinot blanc, Riesling, Pinot gris, Chardonnay, Auxerrois et Pinot noir. Le Crémant du Jura un Crémant Blanc Brut. Puis le Crémant de Loire. Deux vins à déguster, un du Domaine de Brézé et autre du domaine de Arnaud Lambert 100% chenin de Loire dans une cuvée « 1948 » exceptionnelle élevée 3 ans sur latte. Avant les vacances, **juin** est réservé au barbecue. Christian et Jean Luc comme chefs, et les participants apportent soit les entrées soit les desserts le tout accompagné par du rosé. Soirée fort sympathique, très conviviale. **En septembre** la reprise des dégustations est faite avec des Vins rouge de Provence. Le 1er vin est le Croix de Basson des Vignerons de Correns. Un vin de l'arrière-pays, peu soumis à l'influence de la mer et des vents. Puis dégustation de Coteaux Varois en Provence, le Château Saint Julien. Là aussi un vin de l'intérieur,



plus à l'ouest de son prédécesseur, au cœur de sa zone d'AOC. Ensuite deux vins de Bandol, des vins de petite garde. La Cadiérienne, sans prétention mais très bien placée à table. Le second Bandol Domaine Bunan-Moulin des Costes est une figure qui se garde 10 ans ; il est donc encore un peu jeune (2014) mais il donne une idée de ce que peut être un beau Bandol. **Octobre** est le mois des vins « coup de cœur » découverts lors du Salon des Vignerons Indépendants de Rennes. Le Roc des Anges est une AOP Catalane très bien notée, composée de mon-cépage de Syrah cultivé en biodynamie. La dégustation continua par un vin des Garbasses du Tarn, également un mono-cépage de Syrah. Le même cépage, deux ter-

roirs et deux vins très différents. C'est sous l'appellation de Fer servadou que le cépage Braucol se fait plus communément désigner. C'est un cépage autochtone de raisins rouges, originaire du sud-ouest typique des Côtes du Tarn. Et pour terminer un vin de Gordes près du Mont Ventoux. C'est un vin doux de cépage Merlot, au rendement de 14hl/ha !!!

**En novembre**, l'AOC prépare sa traditionnelle soirée Beaujolais nouveau à la salle Linglonia qui a lieu le 3<sup>ème</sup> jeudi soit le 21 novembre. C'est un moment très apprécié de bonne humeur et de convivialité par la centaine de convives. Un grand merci à Tony pour la préparation de l'excellent buffet.

Un grand merci à tous les membres de l'association qui ont su faire découvrir leur passion et leurs coups de cœur pour la richesse incomparable de notre patrimoine viticole.

Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous mais toujours avec modération !  
Salutations bacchanales !

## PRATIQUE

Le Président : Dominique MOTYL

Le Trésorier : Julian SANCHEZ

Le Secrétaire : Pierre Marie WERLEN

## Alpac Arc en Ciel



### Atelier de loisirs créatifs

L'association se réunit 2 fois par semaine le mardi et jeudi de 14h à 16h30.

Ses locaux sont situés rue Abbé Rolland, ancienne mairie au 1<sup>er</sup> étage porte gauche.

**SES ACTIVITES** : Elles sont multiples dans des domaines bien différents : petite couture, mosaïque, tricot, peinture sur objet, travail de la dentelle et l'incontournable point compté

qui agrmente tabliers, serviettes éponge, bavoirs, sortie de bain pour enfants... chacune s'active dans les ateliers au gré de son savoir, de son envie et partage ses compétences avec les autres adhérentes.

**SES POINTS FORTS** : Sa participation à la vie associative langrunaise : elle est présente au salon des artistes en mai, au marché de Noël et anime en partenariat avec d'autres associations et la municipalité, le Téléthon, en décembre. Le CCAS sollicite ses adhérentes pour la réalisation des décorations d'assiettes personnalisées pour le repas des aînés ; elles prennent du plaisir tant à l'imagination qu'à la création pour innover chaque année.

Tout au long de l'année elle prépare ses expositions en confectionnant des originalités manuelles, appréciées par ses visiteurs.

**SON BUT** : De fils en aiguilles, de tesselles en

plateaux, de pinceaux en palettes, de ciseaux en tissus, tout « colle » pour libérer l'esprit créatif dans une harmonie chatoyante.

Le savoir faire, le doigté, la créativité, la minutie, l'originalité et particulièrement l'esprit convivial que nous partageons depuis des décennies sont les atouts majeurs de sa longévité.

Si vous souhaitez nous rejoindre nous vous accueillerons avec grand plaisir pour vous faire découvrir les passions qui nous animent et partager les vôtres.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020

## PRATIQUE

Muriel TAUPIN : 02 31 97 31 83

Andrée LIGAS : 06 83 47 43 34

## Yoga-Club

Le terme Yoga est tiré du mot sanskrit qui veut dire "Jonction" et "Retour à l'unité". L'unité est celle de la conscience c'est-à-dire l'intégration des différents niveaux d'être : physique, affectif et intellectuel.

La forme de yoga la plus couramment pratiquée en occident est le Hatha-Yoga. Ce Yoga apparemment avant tout physique vise cependant à assurer la stabilité du mental.

Ce n'est que dans cette optique qu'il met en œuvre des techniques corporelles telles que des postures, des exercices respiratoires...

Bien que le Yoga s'inscrive à la base dans une pratique spirituelle, le Hatha-Yoga n'est pas une religion et peut être pratiqué par n'importe quel individu, peu importe ses croyances, comme outil de bien-être et de santé. Venez découvrir ou simplement apprécier

quelques moments de pratique !

Séances tous les mercredis de 18h à 19h30 à la salle Podevin rue Abbé Rolland. Le premier cours est gratuit pour vous permettre de voir si cette pratique correspond à votre recherche.



## PRATIQUE

Claudine BERNARD : 02 31 22 20 90

## INFOS GAZ

### Une fuite de gaz ?

contactez URGENCE Sécurité gaz au

**0 800 47 33 33** (numéro vert).

### Vous n'avez plus

### le gaz chez vous :

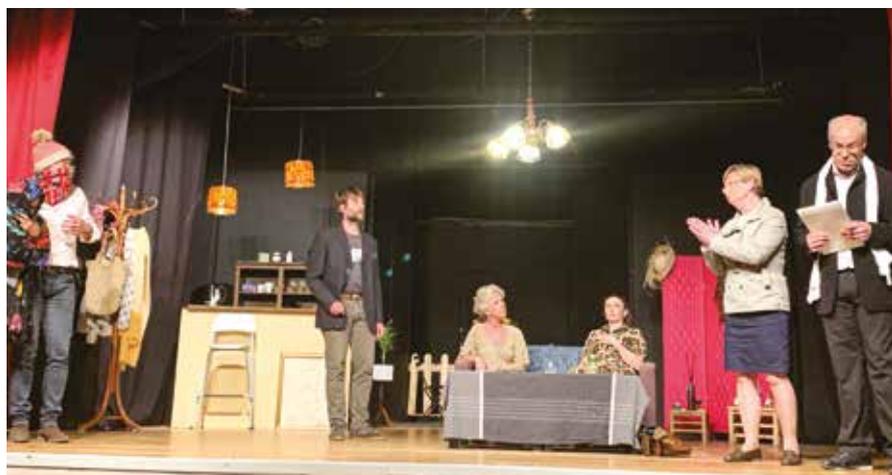
Cette coupure peut être due à un incident sur le réseau.

Grâce au service Info-Coupure

de GRDF disponible sur

[www.grdf.fr](http://www.grdf.fr), vous pouvez vous tenir informé des interventions en cours.

# Les Fous de Bassan : toujours plus haut....



Comme chaque année l'association de théâtre de Langrune a proposé un spectacle enfants et un spectacle adultes pour plaire au plus grand nombre. Et cette année encore nous avons eu le plaisir de nous associer avec les danseuses de Céline pour offrir aux spectateurs encore plus de diversité dans l'art.

## O'théâtre l'après-midi :

### *Pour commencer l'après-midi*

#### **Quand les parents ne sont pas là les enfants dansent !**

Les enfants de trois à 6 ans de la troupe des Piafs, nous ont fait découvrir ce qui se passe, vraiment la nuit, lorsque tout est calme. Une fois le bisous et le câlin du soir terminé, les parents sont persuadés que leurs enfants s'endorment sagement dans leur lit ! S'ils savaient.....

## La révolution Yako est en marche:

Les enfants et adolescents de la troupe des Mouettes nous ont présenté une vision bien à eux du monde moderne.

### **Savez-vous vraiment ce que vous mangez ?**

#### **Nous oui grâce à notre nouvelle technologie Yako,**

#### **Nos Intelligences Artificielles vont vous changer la vie....**

## Danse O'théâtre :

Cette année encore les Fous de Bassan ont eu la joie de s'associer avec les enfants de l'association de danse emmenés par Céline. L'imagination et la créativité sont les maîtres mots de ces danseuses en herbe et confirmées. Quoi de plus entraînant pour mettre toute l'assemblée d'humeur festive

et chantante, pour reprendre en chœur les refrains des chansons et accompagner les danseuses dans leur chorégraphie. Les couleurs les rythmes nous emmènent dans un monde dynamique et fragile à la fois. Un grand moment de plaisir!

## O'théâtre le soir :

### **Les dix commandements :** par la troupe des adultes.

Quand un homme fraîchement divorcé, décide d'intégrer une colocation pour diminuer ses dépenses, il ne s'attendait certainement pas à rencontrer des personnages hauts en couleurs et aux caractères bien trempés.

Sera-t-il à la hauteur pour plaire à ses nouveaux colocataires ? Rien n'est moins sûr!

### **Prochain RDV à ne pas manquer, Novembre 2020 pour les 30 ans de l'association.**

#### **Que de Surprises en perspective!**

*"En art point de frontière."* Victor Hugo



## PRATIQUE

Pour toutes informations sur les ateliers :  
Ateliers enfants : 06 72 09 04 34  
Ateliers adultes : 06 86 00 02 30  
Ateliers danse enfants : 06 22 78 84 09

# Les Amis de Linglonia

L'association créée en mars 2005 a pour but de retracer l'histoire de la commune et de publier les travaux.

Chose faite à ce jour avec trois ouvrages publiés qui déroulent l'histoire et la vie de notre ville, tout en exposant dans la continuité des thèmes divers et importants comme les deux guerres, les monuments, la vie associative et sportive etc.

- Le premier ouvrage (juillet 2010 épuisé) *"de Granonna à Langrune sur Mer deux mille ans d'histoire"* relate les origines.

- Le second (juillet 2013) *"la vie à Langrune sur Mer au XX<sup>e</sup> siècle"* nous raconte le Langrune de grand parents, parents et de notre enfance.

- Le troisième (juillet 2018) *"Langrune sur Mer son évolution"* visualise la situation présente.

Un quatrième ouvrage, différent des trois premiers mais concernant toujours Langrune, est à ce jour terminé. Il sera publié dans des conditions similaires à ses prédécesseurs : une souscription et une sortie, au plus tard, fin juillet 2020.

Les deuxièmes et troisièmes ouvrages sont disponibles à Langrune sur Mer aux adresses suivantes:

- "ÉPISERVICE" "place du marché avenue de la libération.
- "LES AMIS DE LINGLONIA" 6 rue de la Chapelle.

Et dans les Offices de Tourisme de "Cœur de Nacre"



## PRATIQUE

Les Amis de Linglonia  
6, rue de la Chapelle • 14830 Langrune sur Mer  
02 31 97 30 67 • yvescazoulat@sfr.fr  
Président : Yves Cazoulat.  
Vice-président : Michel Tanqueray.  
Secrétaire : Muriel Taupin.  
Trésorière : Yvette Ferrand.

# Infos pratiques

**POMPIERS** - Courseulles-sur-mer

02 31 37 45 47 ou le 112

**SAMU** : 15

**Centre Hospitalier Universitaire** : 02 31 06 31 06

**Centre Anti-poison Rouen** : 02 35 88 44 00

**Été : Gendarmerie** - Luc-sur-mer 02 31 73 41 54

**Docteur Blacher** : 3 rue de Saint-Aubin

à Langrune-sur-mer-02 31 97 04 80

**Docteur Hamon** : (homéopathie)

11 avenue de la Libération à Langrune-sur-mer

02 31 73 42 75

**Cabinet infirmier** : 5 route de Courseulles

02 31 96 08 65

**Podologue** : Mathilde Riche,

11 avenue de la Libération - 02 31 96 69 13

**Pharmacie, Mme Fontaine** :

11 avenue de la Libération - 02 31 97 32 90

**Dentiste : M. Bessac**

11 avenue de la libération - 02 31 37 93 82

**Office de tourisme Terres de Nacre** : 02 31 97 30 41

**Assistante sociale** : Douvres-la-Délivrande :

02 31 37 66 10 - Fax : 02 31 37 66 15

**AIRE** : 02 31 97 54 82

**Garderie** : 02 31 97 34 98

**Ecole primaire et maternelle** : 02 31 97 34 91

**Paroisse Saint Regnobert** :

10 place de la Basilique à Douvres la Délivrande

02 31 37 36 40

Messe le dimanche à 9h45

**Déchetterie** : Voir nouveaux horaires

**Gendarmerie** : Douvres - 02 31 08 35 73 ou 17

De 8h à 12h et de 14h à 19h

**Secrétariat mairie** :

www.mairie-langrune-sur-mer.fr

02 31 97 31 36 - Fax : 02 31 36 01 32

• lundi : 9h00/11h30 - 13h30/17h30

• mardi, jeudi, vend. : 9h00/11h30 - 13h30/16h00

• mercredi, samedi : 9h00/11h30

**Eaux de Normandie** :

Chemin du Grand Clos : 0810 384 384

de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Fermé le samedi.

**Bibliothèque Municipale** : 02 31 96 59 44

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h 16h / Mardi : 17h 19h

Mercredi : 10h 12h et 15h 18h

Jeudi : 17h 19h / Vendredi : 10h 12h

Samedi : 10h 12h

**La Poste** : 02 31 08 34 72

**GDF SUEZ**

• **Urgences gaz naturel** : appeler le GRDF

au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

• **Pour le raccordement au gaz naturel** : appeler

GRDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

• **Si Contrat Gaz de France DolceVita** :

09 69 324 324 (appel non surtaxé)

ou www.dolceVita.gazdefrance.fr

• **Office intercommunal Terres de Nacre**

02 31 97 32 77

## tarifs 2020

| DIVERS  |                   |          |
|---|-------------------|----------|
| FORAINS - la semaine  | 125,00 €          |          |
| FORAINS - sédentaires pour manège - la saison   | 500,00 €          |          |
| FORAINS - sédentaires à la journée  | 45,00 €           |          |
| LA CABANE (du 1er avril au 30 octobre) saison (forfait)   | 700,00 €          |          |
| LA CABANE (du 1er novembre au 30 mars) hors saison (forfait)                                    | 210,00 €          |          |
| CABINE À PIZZAS (forfait annuel)  | 900,00 €          |          |
| TERRASSE - Hôtel de la Mer - (forfait annuel)   | 1 100,00 €        |          |
| TERRASSE - Bord de mer et place du 6 juin à l'année le m2 (commerçant)                          | 16,00 €           |          |
| TERRASSE - Bord de mer en saison (du 1er avril au 30 octobre) le m2 (commerçant)                | 12,50 €           |          |
| TERRASSE et ÉTALAGE - autres rues à l'année le m2 (commerçant)                                  | 10,50 €           |          |
| TERRASSE et ÉTALAGE - autres rues saison ( du 1er avril au 30 octobre) le m2 (commerçant)       | 9,00 €            |          |
| MARCHÉ - le mètre linéaire  | 1,50 €            |          |
| VENTE déballage hors marché - par jour  | 50,00 €           |          |
| VENTE PIZZA ou similaire - par jour   | 15,00 €           |          |
| CAMION VENTE À EMPORTER - forfait annuel (1j/semaine)   | 600,00 €          |          |
| CABINE - droit de place - saison du 1 juin au 30 septembre                                      | 70,00 €           |          |
| CABINE - sur Digue à l'année  | 100,00 €          |          |
| CABINE - gardiennage  | 30,00 €           |          |
| Totem Camping «Mer et Vacances»   | 100,00 €          |          |
| CAUTION clés Salles (Associations)  | 100,00 €          |          |
| CONCESSION CIMETIERE  |                   |          |
| Concession tout terrain   | 15 ans            | 150,00 € |
|   | 30 ans            | 280,00 € |
|   | 50 ans            | 450,00 € |
| Columbarium (1 case-2 urnes)<br>Nouveau cimetière   | Forfait de base   | 800,00 € |
|   | 15 ans            | 120,00 € |
|   | 30 ans            | 200,00 € |
|   | 50 ans            | 400,00 € |
| Dispersion cendres + plaque nominative  |                   | 50,00    |
| Vacation funéraire  |                   | 25,00    |
| LOCATION SALLES   |                   |          |
| LINGLONIA   | CAUTION 450 EUROS |          |
| Langrunais - week-end   |                   | 400,00   |
| Non langrunais - week-end   |                   | 525,00   |
| Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)             |                   | 450,00   |
| Non Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)         |                   | 575,00   |
| Associations 1ère location  |                   | 85,00    |
| Associations 2ème location  |                   | 400,00   |
| Le CDFL (comité des fêtes) bénéficie d'une gratuité jusqu'à la 5ème location comprise           |                   |          |
| FERNAND PODEVIN   | CAUTION 450 EUROS |          |
| Langrunais - week-end   |                   | 225,00 € |
| Non langrunais - week-end   |                   | 400,00 € |
| Associations - 1 location par an  |                   | 35,00 €  |
| Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)             |                   | 255,00 € |
| Non Langrunais - Week-end 3 jours (vendredi-samedi-dimanche) ou (samedi-dimanche-lundi)         |                   | 430,00 € |
| Réunions locations de tout ordre (Langrunais et non Langrunais) hors week-end                   |                   | 130,00 € |
| Le CDFL (comité des fêtes) bénéficie d'une gratuité jusqu'à la 2ème location comprise           |                   |          |
| LOCATION EXPOSITION (place du 6 juin)   | CAUTION 100 EUROS |          |
| Du vendredi matin au jeudi matin. Période du 1er avril au 30 juin et du 1er sept. au 31 octobre |                   | 100,00 € |
| Juillet et août   |                   | 200,00 € |
| SALLE DE RÉUNION (rue Abbé Roland)  |                   |          |
| Assemblée générale des associations langrunaises  |                   | GRATUIT  |
| Vin d'honneur, réunion, assemblées générales hors Langrune                                      |                   | 50,00 €  |
| Assemblée générale de copropriété langrunaise   |                   | 30,00 €  |
| location du 24 ou du 31 décembre 2020   |                   |          |
| SALLE FERNAND PODEVIN UNIQUEMENT  | CAUTION 450 EUROS |          |
| Non langrunais (2 jours)  |                   | 500,00 € |
| Langrunais (2 jours)  |                   | 300,00 € |

## QUINETTE SAS

ENTREPRISE  
DE BATIMENT

Tél. 02 31 97 34 39  
Fax : 02 31 97 42 32

32 rue Maréchal-Montgomery  
14830 LANGRUNE SUR MER



10 rue de la mer - 14830 Langrune sur mer

Tél: 02 31 96 38 66

## BOUCHERIE PARISIENNE



**Tony Glon**

38 rue de la Mer - 14830 LANGRUNE-SUR-MER  
02 31 96 80 46

## JOA CASINO DE ST-AUBIN



MACHINES A SOUS  
RESTAURANT  
BOULE DE BILLARD  
BAR  
SEMINAIRES  
CINEMA

OUVERT 7J/7 DÈS 9H30  
128 RUE PASTEUR  
ST AUBIN SUR MER

TÉL. 02 31 96 78 82

[www.joa.fr](http://www.joa.fr)

JOUER COMPORTE DES RISQUES - ENTIÈREMENT DÉPENDANCE...  
APPELÉ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURCHARGÉ)

BAR TABAC LOTO PMU  
L'HYPOCAMPE  
14830 LANGRUNE S MER  
tél : 02 31 97 34 64

OUVERT TOUTS LES JOURS  
SAUF LE MERCREDI

*Eric Jaquet est heureux  
de vous accueillir.*

## ENTREPRISE HOUDET

- Electricité Générale  
- Cloisons sèches  
Doublage - Isolation



02 31 97 43 18  
06 81 62 07 12

[stephane.houDET0949@orange.fr](mailto:stephane.houDET0949@orange.fr)  
14830 LANGRUNE SUR MER

depuis 1955

## PALAO

Chauffage - Plomberie  
Salle de Bain

14830 LANGRUNE / MER  
[palaozar@orange.fr](mailto:palaozar@orange.fr)

Tél. 02 31 97 30 88

Mer et Vacances  
Le vrai luxe de l'hôtellerie de plein air

Mer et Vacances  
128 rue de la Liberté - 14830 Langrune sur Mer  
Tél : 02 31 85 6000  
[www.meretvacances.fr](http://www.meretvacances.fr)

[www.vassard-omb.com](http://www.vassard-omb.com)  
Visitez notre Showroom  
15 boulevard Maréchal Juin - CAEN

MOBILIER | AMENAGEMENT  
02 31 46 41 42  
[mobilier@vassard-omb.fr](mailto:mobilier@vassard-omb.fr)

COPIEUR | BUREAUTIQUE  
02 31 46 41 45  
[bureautique@vassard-omb.fr](mailto:bureautique@vassard-omb.fr)

Bureau d'études,  
Assistance à Maitrise d'Ouvrage  
Maitrise d'œuvre

**VRD**  
SERVICES

Infrastructures, Voiries et Réseaux Divers

11 rue Bel Air - 14790 VERNON  
Tél : 02 31 85 62 88 - [ledos@vrd-services.fr](mailto:ledos@vrd-services.fr)  
[www.vrd-services.fr](http://www.vrd-services.fr)

GRUPE  
**PIERREVAL**  
PROMOTEUR AMÉNAGEUR

Votre agence à CAEN :  
Parc Unicité - 12 rue Alfred Kastler  
Tél. : 02 31 25 51 30  
[contact@pierreval.com](mailto:contact@pierreval.com)

**TP LETELLIER**

TRAVAUX ROUTIERS • TERRASSEMENTS ET REVÊTEMENTS  
• RÉSEAUX EU EP • TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS •  
BÉTON PRÊT À L'EMPLOI • EXPLOITATION DE CARRIÈRE •  
CENTRE DE TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS DU BTP

Rue Philippe Lebon - B.P. 20  
14440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE  
Tél. : 02 31 36 24 00 - Fax : 02 31 36 24 01  
E-mail : [tp-letellier@wanadoo.fr](mailto:tp-letellier@wanadoo.fr)

**édifidès**  
VOTRE IMMOBILIER

CONTACT : 02 31 27 89 89  
[www.edifides-immobilier.fr](http://www.edifides-immobilier.fr)

SOCIETE DES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT

**TECAM**

URBANISME - INFRASTRUCTURES  
ENVIRONNEMENT - VRD

12, voie des Alliés - 14440 Douvres La Délivrande  
Tél. : 02 31 37 72 22 - Fax : 02 31 37 71 64  
[agence.douvres@tecam.fr](mailto:agence.douvres@tecam.fr)

Prémium auto L'excellence pour votre auto

## Garage BOURDON SARL

S.A.R.L. BOURDON

Réparation toutes marques  
Vente VN-VO  
Station-service Elan

22, rue du Général Leclerc - 14830 LANGRUNE SUR MER  
Tél : 02 31 97 02 45

**BURES FLEURS**

9, rue Maréchal Foch  
14750 St Aubin-sur-Mer  
02 31 97 33 07  
06 40 26 64 83  
[supernov@buresfleurs.fr](mailto:supernov@buresfleurs.fr)

COUVERTURE - ZINGUERIE

**Vasnier**

40 Rte de Tailleville 14750 St Aubin/MER  
02.31.96.61.39 - 06.63.30.03.06

Restaurant  
*Destigny*

Face à la mer

58, rue Général Leclerc  
14830 LANGRUNE-SUR-MER  
02 31 97 32 25

**Simplifiez-vous les courses...**



**DOUVRES LA DELIVRANDE**  
 Ouvert de 8h30 à 20h00 du lundi au vendredi  
 VOIE DES ALLIES  
 Tél : 02 31 37 85 00  
**LIVRAISON À DOMICILE**



**U DRIVE**  
 coursesu.com




**Aqualogia**  
 PRESSING ÉCOLOGIQUE

À l'Hyper U Douvres :  
 pressing écologique, blanchisserie,  
 service repassage paniers et couture.  
 Ouvert du lundi au samedi de 9h15 à  
 12h30 et de 14h30 à 19h30



**Adam**

**Marbrerie - Pompes Funèbres  
 Chambre Funéraire**

4 route de Langrune - 14440 Douvres-la-Délivrande  
 www.pompes-funebres-caen.fr  
 contact@pf-adam.fr

**AIRE  
 NATURELLE  
 DE CAMPING**

MME J.M. LAURENT  
 18, rue de Tailleville  
 14830 LANGRUNE SUR MER  
 Tél./Fax : 02 31 96 10 39

**21**

**CENTURY 21**  
 NTP IMMOBILIER

Natalie TESTEMALE et son équipe  
 15 place de la Basilique  
 14440 DOUVRES LA DÉLIVRANDE  
 02 31 37 21 00  
 ntp.immobilier@century21.fr



**Le Prélude**  
 traiteur

Partenaire de vos événements :  
 Mariage, Baptême,  
 Anniversaire, Repas de fête...  
 Vos séminaires,  
 Repas d'entreprises,  
 Plateaux repas

ZA rue du Val Brié • 14440 Cresserons  
 02 31 85 35 99 • 06 83 10 18 52



**la Marine**  
 BAR DE PLAGE  
 DEPUIS 1957

3 promenade Artiste Briand  
 LANGRUNE-SUR-MER - Tél. 02 31 97 05 83



**l'Aperotherapeute**  
 52 rue du Gal Leclerc  
 Langrune sur mer



**épi SERVICE**

EPICERIE, PRIMEURS, PRODUITS LOCAUX  
 Ouvert tous les jours • Livraison à domicile  
 19 AVENUE DE LA LIBERATION  
 14480 LANGRUNE SUR MER  
**Tél. 02 31 36 85 29**



**GUILMARD-PIERROT**  
 GÉOMÈTRE EXPERT

CITIS LES MANAGERS  
 15 av. de Cambridge - BP 60269  
 14200 Hérouville Saint Clair cedex  
 Tél : 02 31 06 66 65 - Fax : 02 31 06 66 64  
 guilmard.pierrot.he@orange.fr

Etudes et Maîtrise d'oeuvre d'Aménagements Urbains et Paysagers - Urbanisme  
 Ingénierie VRD et Hydraulique - Topographie - Implantation - Bornage - Copropriété



**Au Pétrin  
 d'Antan**

42, rue de la Mer  
 14830 Langrune sur Mer  
 Tél. 02 31 74 59 55



**Mr. Bricolage**  
 AMÉNAGER BRICOLER JARDINER DÉCORER

**Courseulles-sur-Mer**  
 Z.I. Face à LIDL  
 Tél. 02 31 97 93 55

**Douvres-la-Délivrande**  
 Parking HYPER U  
 Tél. 02 31 37 25 20



**BANTONEL**

MENUISERIE - ISOLATION - STORE  
 ALU - BOIS - PVC - VÉRANDA - PORTAIL

12 bis Voie Romaine  
 14830 LANGRUNE SUR MER  
 Tél. : **02 31 370 370**  
 Mail : bantonel@orange.fr

**NEUF / RENOVATION**



**ed.lec**  
 Électricité générale

**06.83.10.21.39**  
**LANGRUNE SUR MER**



# Liste des associations

|                                       |                          |                              |                        |                        |
|---------------------------------------|--------------------------|------------------------------|------------------------|------------------------|
| A.L.P.A.C                             | TAUPIN Muriel            | 6, Impasse Victor Hugo       | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.97.31.83         |
| LES AMIS DE LINGLONIA                 | CAZOULAT Yves            | 6 Rue de la Chapelle         | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.97.30.67         |
| ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS   | BEDAGUE Guy              | 4, Rue des tulipes           | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.96.74.65         |
| BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE               |                          | 2 Rue Abbé Rolland           | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.96.59.44         |
| SOCIETE DE CHASSE                     | METIVIER LAURENT Bernard | 18, Route de Tailleville     | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.96.10.39         |
| CLUB DU SOURIRE                       | SANGALLI Baptiste        | 6, Rue Catherine de Médicis  | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.97.11.23         |
| COMITE DES FETES de LANGRUNE SUR MER  | SIEGFRIED Sylviane       | 9, Rue des Glaieuls          | 14830 LANGRUNE SUR MER | 07.89.08.77.44         |
| TEXAS DANCE                           | LEBRUN Françoise         | Route de Ver                 | 14960 MEUVAINES        | 06.65.18.26.31         |
| LES FOULEES GOURMANDES                | MICHEL Christian         | 14 Impasse des Monts         | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.96.73.88         |
| YAKA DANSER                           | MOREAU Mireille          | 45 Rue de l'Espagne          | 14830 LANGRUNE SUR MER | 06.42.54.44.95         |
| ACADEMIE D'ESCRIME DE LANGRUNE        | MILLET Paul              | 5 Rue de la Falaise          | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.73.40.70         |
| FOOTBALL CLUB                         | M. Tailleped             |                              |                        | 06 33 68 33 53         |
| LES FOUS DE BASSAN Théâtre            | HERBELIN Yaelle          | 54 Rue du Général Leclerc    | 14830 LANGRUNE SUR MER | 06.13.44.69.78         |
| GYMNASTIQUE VOLONTAIRE                | BERTON Françoise         | 6 Impasse des Ecorbats       | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.96.89.76         |
| COMITE DE JUMELAGE                    | POL Patricia             | 10 Rue des Trois graces      | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.96.31.51         |
| ASSOCIATION DES OENOPHILES DE LA COTE | MOTYL Dominique          | 3 Chemin du Cavet            | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.77.07.75         |
| ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES      | MACKOWIAK Elise          |                              | 14830 LANGRUNE SUR MER |                        |
| PETANQUE LANGRUNAISE                  | HAINCOURT Jacques        | 7 Rue de la Miarie           | 14830 LANGRUNE SUR MER |                        |
| TENNIS CLUB LANGRUNE SUR MER          | ROUILLARD Catherine      | 109 Rue de la Mer            | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.96.79.75         |
| NACRE TENNIS DE TABLE                 | JACQUELINE Christian     | 14, Rue du petit Clos        | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.97.68.07         |
| VOILES de NACRE                       | LESIEUR Augustin         | Place du 6 Juin              | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.96.77.84         |
| YOGA-CLUB                             | BERNARD Claudine         | 12 Allée de la Vieille Parée | 14114 VER SUR MER      | 02.31.22.20.90         |
| GLOBAL RAIDS (ANC. QUADS SESSION)     | BROCHET Vincent          | 14-16 Rue du GI Leclerc      | 14830 LANGRUNE SUR MER | 06.63.19.70.80         |
| LANGRUNE SUR LIVRES                   | PODEVIN Sylvie           | 102, Rue de la Mer           | 14830 LANGRUNE SUR MER |                        |
| VIVRE A LANGRUNE                      | ANGLARES Jean-Claude     | 29, Rue du Moulin            | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.96.38.94         |
| ASSOCIATION DE LA GARENNE             | DRILLET MARC             | 1, Rue des Tulipes           | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.97.09.73         |
| ASSOCIATION AVENIR DE LANGRUNE        | LECOUTURIER Gilbert      | 43, Voie du 48° Commando     | 14830 LANGRUNE SUR MER | 02.31.96.86.40         |
| LE CAFE AVEC 5 PAILLES                | BIGER Anne               | 4 impasse Victor Hugo        | 14830 LANGRUNE SUR MER | lcafe5pailles@lilo.org |



# Florence PAGNY

## Académie d'Esgrime de Langrune



### Palmarès 2017-2018 en +40 ans

6 Circuits nationaux : 3 victoires et 1 podium  
Médaille de bronze au championnat d'Europe par équipe de France à Alkmaar (Hollande)  
Médaille de bronze au championnat de France à Troyes

### Palmarès 2018-2019 en +50ans

7 Circuits nationaux, 5 victoires consécutives en fin de saison

2<sup>ème</sup> à Val d'Europe le 20 octobre 2018

6<sup>ème</sup> au Havre le 2 décembre 2018, contrariée par la blessure de son conjoint

1<sup>ère</sup> à Thionville le 27 janvier 2019

1<sup>ère</sup> à Saint-Maur le 3 mars 2019

1<sup>ère</sup> à Laval le 24 mars 2019

1<sup>ère</sup> à Aubière le 7 avril 2019

1<sup>ère</sup> à Fareins le 28 avril 2019

1<sup>ère</sup> au classement national 2019

### Championnat d'Europe individuel

49<sup>ème</sup> à Cognac au Championnat d'Europe le 2 juin 2019, crise anormale d'hypoglycémie.

### Championnat de France

9<sup>ème</sup> Limoges le 15 juin 2019, à cause d'une erreur tactique.

10<sup>ème</sup> par équipe avec Langrune dont une débutante

### Championnats du Monde

12<sup>ème</sup> en individuel au Caire le 9 octobre 2019

4<sup>ème</sup> par équipe au Caire le 11 octobre 2019

### OBJECTIFS 2019-2020

8 circuits nationaux

Sélection aux championnats d'Europe par équipe à Bruxelles du 21 au 24 mai 2019

Championnats de France à Anglet du 27 au 28 juin 2019

Individuel

Sélection aux championnats du Monde du 5 au 10 octobre 2020 à Porec en Croatie

• Individuel

• Equipe

Sélection en championnats du Monde à Porec en Croatie du 5 au 10 octobre 2020

### Impressions sur les Mondiaux 2019 Individuel

1<sup>er</sup> match de poule que j'ai raté contre une suédoise (qui finit 3<sup>ème</sup> et qui était une internationale) je me suis un peu précipitée.

Après, j'ai pris beaucoup de plaisir. Je me suis bien concentrée et j'étais très efficace. 4 victoires.

Je gagne le 1<sup>er</sup> match de tableau sur une grande finlandaise que j'ai pris au début sous la main.

Ensuite je n'ai pas poussé assez mes fentes en attaque (ce que m'a dit Maître Perrin) et j'ai fait tout le boulot.

J'ai beaucoup à travailler cette partie-là, arrêter d'y aller même quand ça a marché, ne pas toujours continuer (j'avais dit à RV de me dire « tu mènes» ça voulait dire laisse ton adversaire travailler mais il ne l'a pas fait ni sur ce 1<sup>er</sup> match ni sur le suivant.

Je perds le 2<sup>ème</sup> match sur une australienne (elle perd en finale). Elle a un très bon fouetté manchette, j'ai dû en prendre 7 ..... Après match et

observation il aurait fallu que je ne lui donne pas de fer, se déplacer pointe en bas et aller à la cuisse ou au pied en fente directe ou vraiment monter la main. J'aurais aimé aller plus loin mais je n'avais pas trouvé de solution sur ce match.

### Equipe

Tout bon pour moi.

Le bronze ratée à une touche ...

### Bilan

Je suis plutôt contente de mes matches de poule. Je suis déçue du résultat et contente sur mes capacités à la fois.

Continuer le travail exceptionnel au sein du club avec le maître Paul MILLET.



Equipe langrunaise composée de Florence PAGNY, Geeta CHAUVAT et Sandra LAISNEY